L'INFLUENCE DU MILIEU SOCIOLINGUISTIQUE SUR LES ÉLÈVES FRANCO-ONTARIENS (UNE ÉTUDE DE CAS)

LIONEL DESJARLAIS, chercheur principal

Ce projet a été subventionné sous contrat par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il reflète l'opinion de l'auteur et ne correspond pas nécessairement à celle du ministère de l'Éducation.

Le docteur Bette Stephenson, ministre
Harry K. Fisher, sous-ministre

Ontario
Ministère de l'Éducation
Ministère des Collèges et Universités

L'INFLUENCE DU MILIEU SOCIOLINGUISTIQUE SUR LES ÉLÈVES FRANCO-ONTARIENS (UNE ÉTUDE DE CAS)

LIONEL DESJARLAIS, chercheur principal

© Le ministre de l'Education, Ontario, 1983
Queen's Park
Toronto (Ontario)

Données de catalogage avant publication (Canada)

Desjarlais, Lionel
L'influence du milieu sociolinguistique sur les élèves franco-ontariens

Comprend un résumé en anglais.
Bibliographie : p.
ISBN 0-7743-8414-X

1. Élèves du primaire--Statut socio-économique--Ontario--Ottawa, Région d'--Cas, Études de. 2. Canadiens français--Ontario--Ottawa, Région d'--Cas, Études de. I. Ontario. Ministère de l'éducation. II. Titre.

LC3734.2.O5D4 371.97'114'071383 83-093025-6

ON02373

On peut en commander d'autres exemplaires aux adresses suivantes:

Librairie du gouvernement de l'Ontario
880, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1N8

(par la poste)
Centre des publications
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1N8

(Chèques à l'ordre du Trésorier de l'Ontario)

ou

Service des publications
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
252, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M5S 1V6

(Chèques à l'ordre de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario)

AUX

ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

FRANCO-ONTARIENS

Reconnaissance

Je désire exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre m'ont assisté au cours de cette recherche.

En tout premier lieu, je veux nommer les deux principaux adjoints à la recherche, les professeurs Gérald Brûlé et Jean-Paul Dionne.

Je veux aussi reconnaître l'aide précieuse qui m'a été accordée par mes collègues dans la préparation et la mise au point du questionnaire sociolinguistique. Cette appréciation s'adresse d'une façon particulière au professeur Jean-Guy Bellefeuille qui a si gracieusement accepté de revoir le manuscrit final.

Je ne peux oublier de mentionner l'encouragement et l'aide constants qui m'ont été prodigués par mon épouse, Jeannette.

Finalement, le succès de cette recherche est dû à la collaboration extraordinaire que j'ai reçue des titulaires des 3^{e}, 6^{e} et 8^{e} années des écoles séparées françaises d'Ottawa-Vanier, des directeurs et directrices d'écoles, des surintendants dont surtout monsieur Joseph Potvin qui agissait comme agent de liaison et du directeur-général du CESCO, monsieur Pierre Xatruch.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre		page
	AVANT-PROPOS	xi
I.-	LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	1
	1. La nature du problème	1
	2. Les objectifs spécifiques de la recherche	2
	3. Population et échantillon	3
	4. Les modes d'analyse des données	3
II.-	LES INSTRUMENTS DE MESURE	4
	1. Le questionnaire à l'intention parents	4
	2. L'échelle d'évaluation du comportement linguistique	5
	3. La mesure de la compétence linguistique des élèves	6
III.-	LE NIVEAU DE FRANCITÉ DE LA FAMILLE	9
	1. L'indice de francité	10
	2. Etude de variables liées à la francité	12
	3. Autres variables secondaires	23
	4. La langue maternelle des parents	26
	5. Les habitudes de langue au foyer	29
	6. La langue d'écoute de la télévision et de la radio	29
	7. La langue de lecture au foyer	32
	8. L'identification linguistique	36
	9. Autres véhicules de culture	39
	a) Les pièces de théâtre	39
	b) Le cinéma	40
	c) Les disques et cassettes	40
	d) La langue dominante des loisirs des enfants . .	40
	10. Pourquoi envoyer les enfants à l'école française? .	41
IV.-	LE COMPORTEMENT ET LA COMPÉTENCE LINGUISTIQUE DES ÉLÈVES	45
	1. Le comportement linguistique des élèves	45
	2. La compétence linguistique des élèves	50
	CONCLUSION	57
	BIBLIOGRAPHIE	61
Annexes		
1.	Tableaux de contingence	65
2.	Le résumé anglais du rapport	75
3.	Le questionnaire sociolinguistique	81

Liste des tableaux

Tableaux page

1. - Répartition selon cinq niveaux de francité des familles ayant rempli le questionnaire 11

2. - Répartition des écoles selon l'indice de francité moyen des familles qu'elles desservent 13

3. - Distribution des familles selon le niveau de scolarité des parents 14

4. -
(a) L'indice de francité de la mère en relation avec son niveau de scolarité 16

(b) L'indice de francité du père en relation avec son niveau de scolarité 16

5. - Répartition des familles selon le caractère linguistique et culturel du voisinage immédiat 17

6. - Répartition des familles selon la relation entre la caractéristique linguistique dominante du voisinage immédiat et l'indice de francité des familles 19

7. - Comparaison de la situation socio-culturelle du voisinage immédiat et l'indice de francité moyen des familles présenté par école 20

8. - Répartition des familles selon la langue de travail des parents 21

9. - Répartition des familles selon l'utilisation de la langue française au travail par les parents et l'indice de francité des familles 22

10. - Nombre de familles réparties selon le nombre d'années de résidence des parents dans la région Ottawa-Vanier . . 24

11. - Répartition des familles selon le degré de relation entre le nombre d'années de résidence dans la région Ottawa-Vanier et l'indice de francité 25

12. - Répartition des familles selon la langue maternelle des parents 27

13. - Distribution de la langue maternelle des époux en regard de l'indice de francité moyen de chaque école . 28

Tableaux page

14. - Distribution des familles selon la priorité donnée au français au cours de situations de communication verbale au foyer 30

15. - Distribution des familles selon la langue d'écoute des émissions de télévision et de radio 31

16. - Distribution des familles selon la perception de la langue d'écoute des programmes de télévision favoris de leurs enfants 33

17. - Distribution des familles selon la langue de préférence de la lecture de détente 34

18. - Distribution des familles selon la langue habituelle de livres des enfants 35

19. - Distribution des époux selon la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise 37

20. - Distribution des familles selon la relation entre l'indice de francité des familles et l'identification linguistique des parents 38

21. - Distribution des familles selon la langue dominante des activités organisées des enfants 43

22. - Distribution des familles desservies par l'école 027 selon la langue dominante des activités organisées des enfants 44

23. - Répartition des écoles selon l'indice de comportement linguistique moyen et son écart-type 48

24. - Répartition des élèves selon la relation entre leur niveau de comportement linguistique et l'indice de francité de leurs parents 49

25. - Moyennes et écart-type des tests de compétence linguistique 51

26. - La relation qui existe entre l'indice de francité des familles et l'utilisation du français comme langue de communication entre les conjoints 63

Tableaux page

27. - L'indice de francité et la langue de communication entre les enfants et la mère 64

28. - L'indice de francité et la langue de communication entre les enfants et le père 65

29. - L'indice de francité et la langue de communication des enfants entre eux 66

30. - L'indice de francité et la langue de communication entre les enfants et leurs amis 67

31. - L'indice de francité et la langue de communication pendant le repas de famille 68

32. - L'indice de francité et la langue dans laquelle le répondant se trouve le plus à l'aise 69

33. - L'indice de francité et la langue dans laquelle le conjoint se sent le plus à l'aise 70

Tableaux non-organisés:

Comparaison du nombre de familles qui reçoivent le journal Le Droit et le journal le Citizen 36

La langue des pièces de théâtre 39

La langue du cinéma et des films 40

La langue des disques et cassettes écoutées par les enfants 40

Liste des figures

Figures page

1. - L'échelle d'évaluation du comportement linguistique des élèves des 3e, 6e et 8e années 7

2. - Distribution des scores de comportement linguistique (la somme des quatre échelles divisée par 4) des élèves des 3e, 6e et 8e années 47

3. - Distribution graphique des écoles selon la relation entre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique de leurs élèves de 8e année . . 53

4. - Distribution graphique des écoles selon la relation entre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique de leurs élèves de 6e année . . 54

5. - Distribution graphique des écoles selon la relation entre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique de leurs élèves de 3e année . . 55

Avant-propos

Ce rapport présente les résultats d'une étude du climat culturel et lingustique des familles desservies par les écoles françaises élémentaires d'Ottawa-Vanier. Cette étude explore également le comportement et la compétence linguistiques des élèves en relation avec les caractéristiques culturelles et linguistiques de la famille.

Le rapport comporte quatre chapitres.

Le premier traite brièvement de la problématique générale de l'étude et de ses principaux objectifs.

Le deuxième chapitre décrit les instruments de mesure utilisés au cours de la recherche.

L'analyse des composantes linguistiques et culturelles fait l'objet du chapitre troisième.

Finalement, dans un dernier chapitre nous traitons du comportement et de la compétence linguistiques des élèves.

I. La méthodologie de l'étude

Sous ce titre, il sera question de la nature du problème à l'étude, des objectifs et hypothèses de l'étude, de la population particulière faisant l'objet de la recherche et finalement des modes d'analyse de l'enquête.

1. Nature du problème

Les raisons ou circonstances qui ont motivé la présente étude sociolinguistique sont assez complexes. Nous ne pouvons parler d'un problème à résoudre ni d'une question à laquelle il faut trouver une réponse. Nous devons plutôt parler d'un malaise profondément ressenti mais mal défini qui se traduit de multiples façons et qui découle de notre situation de minorité culturelle et linguistique sans cesse sur la défensive pour assurer son maintien et son épanouissement.

Conscient que nous sommes que l'école constitue un reflet de la société qui la crée et la maintient et donc qui reflète les valeurs que la société épouse, entendons les valeurs culturelles et linguistiques, il nous semblait essentiel de connaître cette société dont les enfants fréquentent l'école française et de savoir dans quelle mesure elle accorde à cette dernière les appuis culturels et linguistiques appropriés. Plusieurs questions se posaient dont surtout celle de savoir si nous pouvions obtenir un profil du climat culturel et linguistique de l'ensemble des familles desservies par les écoles françaises? S'agit-il d'une clientèle francophone? La francité d'une école est-elle fonction de sa position géographique? Y a-t-il quelques écoles qui exigent plus de ressources que d'autres afin de protéger et préserver leur caractère français? Voilà le genre de questions qui font partie de la problématique générale de l'étude entreprise.

A plusieurs administrateurs scolaires il a semblé qu'il existait peu de données précises à partir desquelles pouvait s'élaborer une planification pédagogique appropriée aux besoins d'ordre culturel. Il en était de même pour la planification organisationnelle. Une recherche sociolinguistique s'imposait.

2. Objectifs spécifiques de la recherche

Au cours d'une telle étude il est facile de courir trop de lièvres à la fois et de n'arriver qu'à des conclusions confuses. Il fallait donc nous arrêter à un nombre limité d'objectifs. Le premier d'entre eux était d'obtenir une mesure du climat culturel et linguistique des familles desservies par les écoles françaises sous la compétence du Conseil des écoles séparées d'Ottawa, (Ottawa-Vanier). S'il est vrai, (et il n'y a pas raison d'en douter) que l'école reflète la société qui l'alimente, une telle mesure aidera à mieux comprendre les besoins d'ordre culturel et linguistique des diverses écoles du CESO et aidera à développer plus rationnellement les stratégies organisationnelles et pédagogiques appropriées à ces besoins. Pour atteindre ce but, nous avons préparé un questionnaire dont les questions recouvraient les principaux indicateurs de climat culturel et linguistique et nous l'avons adressé aux parents des élèves des écoles françaises.

Comme deuxième objectif, nous nous sommes proposé d'étudier le milieu scolaire sous deux aspects. Dans un premier temps, nous devions évaluer le comportement linguistique des élèves grâce à une échelle d'évaluation complétée par les titulaires des classes. Par "comportement linguistique" nous entendions la langue utilisée de préférence par l'élève et cela de façon spontanée en milieu scolaire (hors des situations d'enseignement formel, où le français est employé). Le deuxième aspect de l'étude du milieu scolaire comportait une évaluation sommaire, il faut l'avouer, de la compétence de l'élève en français. Ceci fut fait au moyen de tests de vocabulaire en 6^{e} et 8^{e} années et au moyen d'un test de lecture en 3^{e} année.

Ces renseignements puisés dans le milieu scolaire devaient nous permettre de vérifier la nature de la relation entre le niveau du climat culturel et linguistique de la famille d'une part et la mesure du comportement et de la compétence linguistiques des élèves d'autre part. Par exemple dans quelle mesure est-il vrai que plus un foyer est anglicisé, plus l'enfant de ce foyer risque d'être un agent d'assimilation en milieu scolaire?

3. Population et échantillon

Pour ce qui a trait à la première partie de l'étude, c'est-à-dire à la mesure du climat culturel et linguistique de familles desservies par les écoles françaises du CESO, nous avons choisi de considérer toute la population plutôt qu'un échantillon. Cette mesure s'avérait nécessaire dans le contexte de la méthodologie que nous avions adoptée selon laquelle il fallait à un moment donné de la recherche associer les résultats de comportement et de compétence linguistiques des élèves aux indices de francité de leurs parents respectifs. Comme nous ne savions point, au départ, quels élèves constitueraient l'échantillon, il était nécessaire d'englober toutes les familles dont les enfants fréquentaient les écoles françaises.

Compte tenu de la position stratégique que les 3^{e}, 6^{e} et 8^{e} années du cours élémentaire occupent dans la progression du programme d'études, nous en avons fait notre échantillon. Subséquemment, nos analyses statistiques nous ont démontré qu'il existait une corrélation d'environ .90 entre l'indice de francité moyen de la population totale des familles desservies par une école donnée et l'indice de francité moyen des familles des élèves de l'échantillon de cette école.

4. Modes d'analyses des données.

Nous présenterons les résultats dans des tableaux descriptifs et nous en dégagerons des tendances générales. Là où il est possible et souhaitable de le faire, nous étudierons les rapports qui semblent exister entre le niveau de francité et les diverses variables qui ont fait l'objet du questionnaire.

II. Les instruments de mesure

1. Questionnaire à l'intention des parents

Le but du questionnaire aux parents était d'obtenir une mesure aussi objective et valide que possible du climat culturel et linguistique français de chacune des familles desservies par les écoles séparées françaises de la région Ottawa-Vanier.

Le questionnaire tentait d'établir en premier lieu une mesure directe de la priorité donnée au français dans la communication de tous les jours au sein de la vie familiale et, en deuxième lieu, une mesure indirecte des attitudes vis-à-vis de la place et du rôle accordés par la famille aux éléments culturels qu'une société véhicule dans sa vie de tous les jours.

L'élaboration du questionnaire a nécessité plusieurs mois de travail. Il a fallu d'abord identifier les indicateurs principaux et significatifs de climat culturel et linguistique et ensuite les traduire en questions sociablement acceptables et mesurables. Chaque question ne devait susciter qu'une seule information et ne devait par conséquent se prêter qu'à une seule interprétation. Nous nous sommes efforcé d'appliquer toutes les règles préconisées pour l'élaboration d'un questionnaire dont surtout celle de s'en tenir aux objectifs de l'enquête.

Le questionnaire a subi plusieurs révisions grâce à la collaboration de collègues qui par leurs critiques constructives ont contribué à son amélioration continue. Nous avons, de plus, fait appel aux directeurs d'écoles, qui après avoir rempli le questionnaire, ont fourni aux chercheurs de nombreuses suggestions pour son amélioration. La dernière révision du questionnaire fut le résultat d'une rencontre avec les dirigeants des associations parents et instituteurs locales.

Le questionnaire comporte 43 questions. Sept d'entre elles demandent des renseignements d'ordre général sur des situations pouvant influer sur le climat culturel et linguistique des familles. Dix-neuf questions portent directement sur le climat culturel tandis que seize autres ont trait au climat linguistique. Une question, la dernière, de type ouvert, demande aux parents les raisons pour lesquelles ils envoient leurs enfants aux écoles françaises.

L'analyse informatique des réponses nous a permis d'obtenir pour chaque famille ayant des enfants inscrits à une école française un indice que nous avons appelé indice de francité. Pour nous, cet indice caractérise le niveau d'identification culturelle et linguistique des familles.

Un questionnaire, si parfait soit-il, ne permet évidemment pas d'obtenir toute la vérité. Il ne recouvre pas l'univers des conditions possibles à partir desquelles un jugement critique et précis peut être porté sur une situation à l'étude; il offre plutôt un échantillon suffisant d'indices permettant de porter un jugement prudent et circonspect. Il découvre des tendances et plus il est valide plus ces tendances se rapprochent de la vérité idéale. Dans le cas de la présente recherche, notre questionnaire ne fait pas exception. Nous sommes conscients qu'il comporte certaines faiblesses mais dans l'ensemble et en raison du soin mis à le préparer selon les normes reconnues, nous croyons que les résultats obtenus sont valides et significatifs.

Chaque questionnaire portait un numéro qui servait à identifier la famille. Les instruments de mesure administrés aux élèves portaient le même numéro que le questionnaire remis à leurs parents. De cette façon, nous avons pu établir des corrélations entre le niveau de francité des familles et le comportement linguistique des enfants.

2. Echelle d'évaluation du comportement linguistique des élèves

Il est reconnu que le comportement lingustique des élèves n'est pas toujours conforme aux objectifs linguistiques d'une école française. Tout le monde s'en plaint. On n'entend que l'anglais dans les cours d'écoles, dit-on. Il faut avouer qu'un tel jugement manque de nuance même si pour l'ensemble des écoles françaises d'Ottawa, il semble près de la vérité. Remarquons cependant, que ce phénomène varie d'une école à l'autre et aussi d'un élève à l'autre dans une même école.

Pouvait-on en avoir une mesure un peu plus précise? Y aurait-il une relation entre le niveau de françité d'une famille donnée et la préférence accordée par les enfants de cette famille à l'utilisation spontanée de la langue française ou anglaise dans le milieu scolaire?

C'est pour faire plus de lumière sur ces deux questions que nous avons tenté de mesurer le comportement linguistique des élèves au moyen d'une échelle à quatre dimensions qui recouvrent quatre situations de communication non-formelles faisant partie du vécu quotidien des élèves. La figure 1 présente cette échelle d'évaluation.

Nous avons prié les enseignants de la remplir en janvier car nous avons cru qu'à ce moment de l'année scolaire ceux-ci connaissaient suffisamment leurs élèves pour pouvoir les évaluer par rapport à leurs habitudes de langage spontané.

Les 3^{e}, 6^{e} et 8^{e} années sont d'une certaine façon des classes terminales et pour cette raison nous les avons choisies comme échantillon. La 3^{e} année représente la fin du cours primaire, la 6^{e}, celle du cours moyen et la 8^{e}, celle du cours intermédiaire dans une école élémentaire séparée.

3. Mesure de la compétence linguistique des élèves

Il n'était pas facile dans les circonstances, d'obtenir une mesure de la compétence en français des élèves de notre échantillon. D'abord, le budget ne permettait pas de donner tellement d'ampleur à une telle évaluation. De plus, il ne semblait pas exister des tests standardisés normatifs de français, appropriés aux années qui faisaient l'objet de l'évaluation. Nous avons donc décidé d'évaluer un échantillon des connaissances du français des élèves en nous servant du TEST DE VOCABULAIRE O-D en 6^{e} et en 8^{e} années et d'un test de connaissances en français que nous avons élaboré pour la circonstance à l'intention des élèves de 3^{e} année.

Le TEST DE VOCABULAIRE O-D dont nous sommes l'auteur fut standardisé il y a environ trente ans. Il donne une mesure de l'étendue et de la force du vocabulaire de chacun des élèves par rapport à ses pairs. En d'autres mots, il permet d'ordonner les élèves selon le nombre de mots réussis dans le test. Les deux formules A et B furent administrées à tous les élèves des 6^{e} et 8^{e} années au cours du mois de janvier 1982.

Sa validité avait été établie au moyen de la technique Davis. Celle-ci présente pour chaque mot un indice de difficulté et un indice du pouvoir différenciateur des mots. Son degré de fidelité avait été

Ce questionnaire tente d'évaluer d'une façon aussi juste que possible (d'après vos observations et, au besoin, avec l'aide de vos collègues) le comportement linguistique de l'élève dont le nom figure ci-haut. (Il ne s'agit pas d'évaluer la qualité du français mais bien l'habitude de son utilisation.)

SUR UNE ÉCHELLE DE 1 A 7, OÙ SITUERIEZ-VOUS CET ÉLÈVE

1.- par rapport à son comportement linguistique en salle de classe (communications spontanées avec ses camarades, les enseignants et visiteurs occasionnels)?

Encerclez le chiffre qui convient.

toujours en anglais — 1 2 3 4 5 6 7 — toujours en français

2.- par rapport à son comportement linguistique en dehors de la salle de classe (récréations, activités parascolaires, etc.)?

Encerclez le chiffre qui convient.

toujours en anglais — 1 2 3 4 5 6 7 — toujours en français

3.- par rapport à ses habitudes de lecture (livres de bibliothèque, bandes dessinées, albums, etc.)?

Encerclez le chiffre qui convient.

toujours en anglais — 1 2 3 4 5 6 7 — toujours en français

4.- par rapport à son attitude (dans la mesure où il vous est possible de le faire) vis-à-vis le fait français, qu'il s'agisse de la langue ou encore d'événements qui expriment la culture française ?

Encerclez le chiffre qui convient.

toujours négative — 1 2 3 4 5 6 7 — toujours positive

Figure 1.- Echelle d'évaluation du comportement linguistique des élèves des 3^{e} 6^{e} et 8^{e} années.

déterminé statistiquement. Le détail de la normalisation se trouve dans le manuel qui accompagne le test. Les normes sont données en rangs centiles.

Comme le vocabulaire constitue la base de l'habilité globale à la lecture et l'extériorisation la plus concrète du développement cognitif, l'utilisation d'un test de vocabulaire dans la présente recherche qui étudie l'influence du climat linguistique familial était tout indiqué à notre avis.

L'EXAMEN DE FRANCAIS D-3 que nous avons donné aux élèves de troisième année ne jouissait malheureusement pas des mêmes qualités métrologiques que le TEST DE VOCABULAIRE O-D. Il fut créé de toutes pièces pour l'occasion. Au fond, ce n'était qu'un test de lecture. Même si dans certaines écoles l'EXAMEN DE FRANCAIS D-3 s'est avéré trop facile nous pouvons dire que nous avons atteint le but visé par le test.

Nous devons faire remarquer ici qu'une des conditions essentielles à la validité des résultats est l'uniformité dans les façons de faire subir le test. Dans le cas de la présente recherche, chaque enseignant titulaire donnait le test à ses élèves, ce qui n'est pas sans entraîner quelques inconvénients par rapport à l'interprétation des résultats.

III. Le niveau de francité de la famille

Le but premier de l'étude était de déterminer aussi objectivement que possible le degré ou le niveau de francité des familles desservies par les écoles françaises du Conseil des écoles séparées d'Ottawa et cela afin de mieux connaître pour chacune de ces écoles l'appui culturel que sa clientèle pourrait lui accorder.

Nous étions donc intéressé à obtenir une description aussi précise que la méthode du questionnaire le permettait des caractéristiques culturelles et linguistiques du milieu familial des élèves comme aussi de certaines conditions socio-culturelles dans lesquelles évoluent ces familles.

Nous voulions vérifier l'hypothèse courante qui veut que l'école reflète la société tout en cherchant à savoir jusqu'à quel point il est juste de dire que plus le foyer est anglicisé, plus l'enfant de ce foyer risque de devenir un agent d'anglicisation en milieu scolaire et plus il éprouve des difficultés dans l'acquisition d'une certaine compétence en français.

La première tâche fut de calculer l'indice de francité à partir des réponses obtenues dans le questionnaire rempli par les parents. Ces résultats furent confiés à l'ordinateur et un programme d'analyse fut adopté en fonction des objectifs de la recherche.

On se rappellera que 16 questions portaient sur l'utilisation de la langue française en milieu familial et 19 sur des situations qui pouvaient démontrer une préférence à l'endroit d'éléments de culture d'inspiration anglo-américaine ou française. Enfin sept questions avaient trait à des situations et à des conditions possiblement liées au niveau de francité.

Dans les pages qui suivent, nous présentons une analyse descriptive des données recueillies et nous tentons d'en donner des explications et interprétations qui nous paraissent raisonnables et plausibles.

Le premier calcul fut celui des indices de francité de l'ensemble des 4323 familles qui avaient répondu au questionnaire, soit environ 96% de la population cible.

Au cours des analyses qui seront présentées dans les tableaux descriptifs, on remarquera que le nombre total de familles varie d'un tableau à l'autre. Ceci s'explique par les questions omises à l'occasion par les répondants ou encore par certaines ambiguïtés dans les réponses données que l'ordinateur ne pouvait traiter.

1. Indice de francité

Pour mieux faire ressortir les relations qui existent entre le niveau de francité de la famille et les autres variables sociolinguistiques et scolaires, nous avons divisé en cinq parties l'échelle des indices de francité qui va de 1 à 332. Chacune d'entre elles correspond à 20% environ de la population totale des familles qui ont rempli le questionnaire.

Le tableau 1 présente cette distribution. Remarquons que chacune des parties de l'échelle de francité est étiquetée de façon à décrire le niveau de francité. Il va sans dire qu'on ne peut attacher une valeur absolue à ces classifications. On doit plutôt les considérer comme des descriptions commodes et concrètes permettant de distinguer et de constater les différences réelles qui existent quant à l'identification culturelle des familles desservies par les écoles françaises d'Ottawa-Vanier.

Le tableau 1 décrit donc l'ensemble de la population selon cinq groupes d'indices de francité.

Si, maintenant, nous cherchons à connaître l'indice de francité moyen des familles desservies par chacune des écoles françaises du Conseil nous obtenons les résultats du tableau 2. Malheureusement, aux termes du contrat de recherche qui a rendu cette étude possible, il nous est interdit d'identifier explicitement les écoles. Pour les distinguer les unes des autres, nous nous voyons donc dans l'obligation de nous servir de numéros, aussi incommode que cela puisse être.

Tableau 1.- Répartition selon cinq niveaux de francité des familles ayant rempli le questionnaire

Indice de francité	Familles	
	N	%
1 - 131 (Très faible)	811	20
132 - 178 (Faible)	799	19,7
179 - 214 (Moyen)	820	20,2
215 - 247 (Fort)	811	20
248 - 332 (Très fort)	811	20
Moyenne 190		

Examinons le tableau 2. Les écoles de la première colonne sont toutes situées à l'est de la rue Bank. L'indice de francité moyen de celles-ci se trouve au-dessus de la moyenne générale qui est de 190. Les écoles du deuxième groupe sont toutes situées au sud de la ville d'Ottawa. Celles du troisième groupe enfin sont toutes situées à l'ouest de la rue Bank sauf l'école n° 006.

Il ne fait de doute qu'il existe trois régions sociolinguistiques distinctes desservies par les écoles françaises d'Ottawa-Vanier.

Si les différences entre l'indice de francité moyen de deux ou trois écoles qui se suivent dans la liste semblent peu significatives, il n'en est certainement pas de même des différences entre groupes d'écoles, comme par exemple, entre les écoles situées à l'est et à l'ouest de la rue Bank. Ces deux groupes d'écoles sont réellement différentes par rapport à leur profil sociolinguistique.

2. Etude de variables possiblement liées à la francité

Plusieurs facteurs sociaux évidemment peuvent influer sur le niveau de francité d'une famille donnée. Notre questionnaire n'en a exploré que quelques-uns comme le niveau de scolarisation des parents, le caractère culturel et linguistique du voisinage immédiat du foyer, la langue de travail et le nombre d'années de résidence dans la région Ottawa-Vanier. De plus, nous avons voulu connaître certaines caractéristiques des familles desservies par les écoles françaises dont, par exemple, le nombre d'enfants qui fréquentent une école séparée française, ou anglaise, une école secondaire anglaise, une garderie française ou une garderie anglaise. Ce sont ces facteurs qui feront l'objet de notre discussion.

a) Niveau de scolarité des parents

Nous présentons au tableau 3 la distribution des familles selon le niveau de scolarité des parents. Même si les catégories qui décrivent ces divers niveaux semblent plutôt étendues, elles nous permettent, néanmoins, de dégager une tendance générale qui caractérise la population de notre étude. Pour des raisons que nous n'avons pas essayé de découvrir environ 6% des mères et 18% des pères de famille n'ont pas répondu à la question du niveau de scolarité des parents. Il faut aussi reconnaître l'effet des nombreux foyers monoparentaux sur le nombre de réponses données.

Tableau 2.- Répartition des écoles selon l'indice de francité moyen des familles qu'elles desservent

Ecole	Indice de francité Moyenne	Ecole	Indice de francité Moyenne
001	216	005	190
004	212	012	188
009	211	024	188
003	210	022	187
025	210	013	187
026	210	007	180
016	209	021	176
019	209	008	169
023	203	020	168
018	201	014	156
015	201	006	154
017	199	011	147
002	195	027	144
010	195		

Les écoles de la première colonne sont toutes à l'est de la rue Bank.
Les cinq écoles suivantes sont situées au sud de la ville d'Ottawa.
Les écoles du dernier groupe de la deuxième colonne d'écoles sont situées à l'ouest de la rue Bank sauf l'école nº 006.

Tableau 3.- Distribution des parents selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Mère		Père	
	N	%	N	%
Elémentaire	673	16,1	705	16,9
Secondaire	2156	51,7	1637	37,3
Post-Second.(a)	865	20,8	617	14,8
Universitaire(a)	226	5,4	526	12,6
Pas de réponse	244	6	680	18

(a) Ces deux niveaux ont été explicités dans le questionnaire.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il semble n'exister, comme l'indiquent les tableaux 4a) et 4b) que peu de relation entre le niveau de scolarité des parents et le niveau de francité des familles. En comparant donc, les deux distributions, celle du niveau de scolarité et celle des indices de francité dans un tableau de contingence, nous n'observons que de faibles rapports.

b) Caractère culturel et linguistique du voisinage immédiat des familles desservies par les écoles françaises

Au cours de recherches antérieures qui portaient soit sur le rendement en anglais (Desjarlais 1975, a) et en français (Desjarlais 1975, b), soit sur le problème posé par la présence dans les écoles françaises d'enfants dont la langue maternelle n'est pas le français (Desjarlais 1980), nous avons pu constater de façon constante et sans l'ombre d'un doute, l'influence certaine de la composante culturelle et linguistique du milieu géographique sur la vie de l'école qui s'y trouve. Nous avons donc cru bon et nécessaire de vérifier de nouveau l'influence de ce facteur sur le niveau de francité de la clientèle desservie par les écoles séparées françaises d'Ottawa-Vanier.

La distribution des réponses à la question touchant le caractère culturel et linguistique du voisinage immédiat de la famille se trouve au tableau 5.

Nous pouvons lire qu'environ 26% seulement de la population à l'étude évolue dans un contexte sociolinguistique qui, en théorie, favoriserait l'épanouissement de la culture et de la langue française. Par contre, 36% environ de la population habite un voisinage à dominance anglaise. Pour 31% de la population, le milieu en est un où les deux cultures et les deux langues se partagent également la vie sociale.

La culture et la langue dominantes du voisinage immédiat du foyer affectent-elles le niveau de francité de la famille? Un examen du tableau 6 donne la réponse à cette question. En effet, il se dégage de ce tableau que plus le voisinage immédiat de la famille est français, plus cette famille se situe au haut de l'échelle de francité. En suivant la courbe ascendante des pourcentages de la colonne, Très faible et la courbe descendante des pourcentages de la colonne Très fort on peut se convaincre facilement de la relation entre les deux variables sans

Tableau 4(a).- L'indice de francité de la mère en relation avec son niveau de scolarité

Niveau de scolarité de la mère	N	Indice de francité				
		Très faib.	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Elémentaire	673	18,6	15,8	20,4	22,4	22,6
Secondaire	2156	17,6	20,7	22,4	20,3	18,7
Postsecondaire	868	22,8	19	17,3	18,2	22,7
Universitaire	226	25,7	19,5	13,7	20,4	20,4
Pas de réponse	244	19,7	13,5	7,4	7,1	4,9

Tableau 4(b).- L'indice de francité du père en relation avec son niveau de scolarité

Niveau de scolarité du père	N	Indice de francité				
		Très faib.	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Elémentaire	705	15,7	18,7	20	22,4	22,8
Secondaire	1637	17,4	17,3	23	22,1	20,2
Postsecondaire	617	23,5	19,3	16,4	18,8	21,9
Universitaire	526	24,9	17,5	15,4	17,1	24,9
Pas de réponse	680	23,2	27,5	20,9	15,4	10,8

Tableau 5.- Répartition des familles selon le caractère linguistique et culturel du voisinage immédiat

Caractère linguistique et culturel du voisinage immédiat	Répartition des familles	
	N	%
Surtout français	578	13,9
Plus français qu'anglais	531	12,7
Autant français qu'anglais	1306	31,3
Plus anglais que français	994	23,8
Surtout anglais	535	12,8
Pas de réponse	219	5,3

toutefois affirmer l'existence d'une relation causale. La troisième ligne du tableau 6 semble indiquer que le fait d'habiter un voisinage perçu comme "bilingue" n'affecte pas de façon prononcée le niveau de francité. Cependant, pour indiquer de nouveau l'influence du milieu socio-culturel sur la francité d'une famille nous présentons au tableau 7 une comparaison de ces deux facteurs.

c) Langue de travail

Nous avons étudié la langue de travail en fonction de l'indice de francité. Comme on devait s'y attendre, peu de gens travaillent en français. En conséquence, il existe peu de relation dans la situation que nous étudions entre les différents niveaux d'utilisation de la langue française au travail et les cinq niveaux d'indice de francité.

Nous avons l'impression, à l'examen des réponses données à la question de l'utilisation de la langue française au travail, que la question ne fut pas bien comprise et qu'en conséquence, le pourcentage plutôt élevé de réponses qui indiquent une utilisation du français aux niveaux "presque toujours" et "très souvent" est exagéré et peu conforme à la réalité sociolinguistique du milieu de travail de la région Ottawa-Vanier. Cette hypothèse d'incompréhension face à la question semble être bien appuyée par le nombre très élevé de parents n'ayant pas répondu, soit environ 25% des pères et 35% des mères. Il aurait fallu préciser le sens de chacune des composantes de la question pour en lever l'ambiguïté. Nous présentons tout de même la distribution des fréquences au tableau 8.

Même si les proportions indiquées nous paraissent trop élevées dans le cas des deux premières catégories de réponses, nous pouvons y déceler quand même des tendances que nous devons interpréter, cependant, avec prudence surtout quand nous superposons les résultats aux cinq niveaux d'indices de francité de la population à l'étude. Cette comparaison est présentée dans le tableau 9.

En tenant compte des réserves indiquées plus haut, l'examen du tableau 9 nous permet de conclure que chez ceux qui utilisent presque toujours le français au travail, l'indice de francité tend vers le haut de l'échelle. Le contraire semble être le cas, c'est-à-dire que la tendance est un indice de francité "faible" et "très faible" si la langue de travail est rarement le français.

Tableau 6.- Répartition des familles selon la relation entre la caractéristique linguistique dominante du voisinage immédiat et l'indice de francité des familles

Voisinage immédiat	Répartition des familles selon l'indice de francité									
	Très faible		Faible		Moyen		Fort		Très fort	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Surtout français	41	7,1	72	12,5	108	18,7	158	27,3	197	34,1
Plus français qu'anglais	62	11,7	89	16,8	116	21,8	116	21,8	147	27,7
50 - 50	209	16	282	21,6	310	23,7	279	21,4	224	17,2
Plus anglais que français	269	27,1	222	22,3	186	18,7	161	16,2	155	15,6
Surtout anglais	200	37,4	108	20,2	76	14,2	74	14	76	14,2
Pas de réponse	219	5,3								

Tableau 7.- Comparaison de la situation socio-culturelle du voisinage immédiat et l'indice de francité moyen des familles, présenté par école.

Ecole	Indice de francité moyen	Pourcentage des familles habitant un voisinage		
		surtout français	bilingue (50 - 50)	surtout anglais
		%	%	%
001	216	74,0	22,0	- -
004	212	71,6	22,2	2,9
926	210	8,1	35,1	45,9
003	210	70,0	28,0	2,9
025	210	39,4	48,7	7,2
009	211			
016	209	42,6	38,5	11,9
019	209			
023	203	25,0	55,6	7,4
018	201	57,0	28,7	3,9
015	201	25,0	48,5	22,0
017	199	25,9	49,6	22,3
002	195	20,0	39,0	34,0
010	195	9,7	37,0	49,5
005	190	2,0	24,0	70,5
012	188	9,1	49,0	36,4
024	188	7,0	43,1	45,0
022	187	4,8	26,1	63,0
013	187	3,5	34,3	54,0
007	180	- -	8,3	89,0
021	176	23,9	45,8	25,0
008	169	1,0	9,1	86,7
020	168	8,4	29,8	59,0
014	156	6,4	16,4	67,2
006	154	3,4	19,0	72,0
011	147	1,8	15,5	75,2
027	144	6,2	16,3	65,9

N.B.: La somme des pourcentages n'est pas toujours de 100 car certaines personnes n'ont pas répondu à la question.

Tableau 8.- Répartition des familles selon la langue de travail des parents.

Niveau d'utilisation du français	Père		Mère	
	N	%	N	%
Presque toujours	637	15,3	860	26,6
Très souvent	373	8,9	404	9,7
Souvent	1174	28,2	947	22,7
Quelquefois	515	12,4	307	7,6
Rarement	430	10,3	200	4,8
Ne s'applique pas	629	15,0	930	22,3
Réponses omises	410	10,0	504	12,1

Tableau 9.- Répartition des familles selon l'utilisation de la langue française au travail par les parents et l'indice de francité des familles (En pourcentages)

Utilisation du français au travail	Répartition des familles selon l'indice de francité											
	Mère						Père					
	N	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort	N	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Presque toujours	860	11,6	15,7	16,9	23,6	32,1	637	4,2	12,6	18,2	27,9	36,9
Très souvent	404	17,3	21,3	21,5	20,0	19,8	373	9,9	14,7	24,7	20,1	30,6
Souvent	947	14,8	22,7	25,7	22,8	14,0	1174	10,1	17,7	23,3	25,6	23,3
Quelquefois	307	35,0	21,8	18,3	16,4	8,2	515	27,0	21,0	20,2	16,7	15,0
Rarement	200	44,0	22,5	16,5	11,0	6,0	430	38,0	20,2	17,9	14,4	9,1
Ne s'applique pas	930	24,8	16,9	19,0	17,5	21,8	629	37,7	27,7	15,7	11.6	7,3
Réponses omises	504	13,9	17,1	15,1	14,5	15,9	410	21,5	20	14,4	8.8	6,3

Nota- 119 questionnaires non inclus dans le calcul.

d) Nombre d'années de résidence dans la région Ottawa-Vanier

Nous nous sommes demandé si la question du nombre d'années de résidence dans la région d'Ottawa-Vanier pouvait avoir une influence sur l'identité culturelle de la famille. Les données que nous avons recueillies à ce sujet se trouvent au tableau 10. La principale constatation qui s'y dégage, c'est que les écoles françaises d'Ottawa-Vanier desservent une population plutôt stable puisque plus de 60% des répondants et environ 55% des conjoints ont habité la région depuis 10 ans au moins.

Les données qui figurent au tableau 11 sont fort peu concluantes quant à l'existence d'une relation entre le nombre d'années de résidence dans la région Ottawa-Vanier et l'indice de francité des familles. On peut remarquer l'effet des nombreux foyers monoparentaux sur le taux élevé de questions non répondues du conjoint.

3. Autres variables secondaires

a) Les garderies Dans l'ensemble, nous trouvons que très peu d'enfants qui viennent des familles qui font l'objet de cette étude fréquentent des garderies. Environ 2,1% des familles envoient leurs enfants à une garderie française tandis qu'environ 1,1% les dirigent vers une garderie anglaise.

b) Nombre d'enfants par famille inscrits aux écoles françaises séparées

L'étude indique que 53% des familles n'ont qu'un enfant inscrit à l'école française, 32% en ont deux et 8,3% en ont 3.

c) Nombre d'enfants par famille inscrits aux écoles secondaires françaises

On note qu'environ 72,7% des familles n'ont aucun enfant inscrit à une école secondaire française, 18,4% en ont un et seulement 7,3% en ont deux.

Ces deux dernières catégories de statistiques n'indiquent pas grand'chose, sauf peut-être que la clientèle du Conseil est surtout composée de jeunes familles.

Il est aussi à noter qu'environ 3,6% des familles a des enfants inscrits dans les écoles secondaires anglaises de la région. Même si ce nombre semble négligeable, car il ne s'agit en fait que de 150 familles, nos analyses nous ont permis de constater que 80% de ces familles se

Tableau 10.-Nombre de familles réparties selon le nombre d'années de résidence des parents dans la région Ottawa-Vanier

Nombre d'années de résidence	Répondant		Conjoint	
	N	%	N	%
Moins de 3 ans	505	12,1	347	8,3
Entre 3 et 5	296	7,1	205	4,9
Entre 5 et 10	561	13,5	421	10,1
Entre 10 et 20	794	19,0	724	17,4
Plus de 20	1865	44,1	1663	39,9
Pas de réponse	147	3,5	808	19,4

Tableau 11.-Répartition des familles selon le degré de relation entre le nombre d'années de résidence dans la région et l'indice de francité (en pourcentage)

Années de résidence	Répartition des familles selon l'indice de francité											
	Répondant						Conjoint					
	N	Très faib.	Faib.	Moyen	Fort	Très fort	N	Très faib.	Faib.	Moyen	Fort	Très fort
Moins de 3 ans	505	15,6	21,0	17,6	20,4	25,0	347	19,3	17,3	16,4	19,5	27,1
Entre 3 et 5	296	19,6	21,3	17,6	19,3	22,3	205	22,4	16,6	19,0	17,6	24,4
Entre 5 et 10	561	23,9	17,1	17 1	20,5	21,0	421	25,2	15,0	16,6	19,0	23,8
Entre 10 et 20	794	19,8	17,3	18 0	20,4	24,2	724	20,9	16,9	17,5	19,2	26,2
Plus de 20	1865	20,3	20,6	23 3	19,8	15,9	1663	18,9	19,2	22,3	21,5	18,0
Pas de réponse	147						808					

trouvent aux deux plus bas niveaux de l'échelle de la francité, soit "très faible" et "faible".

4. langue maternelle des parents

Le facteur le plus déterminant de la francité est sans contredit la langue maternelle des parents. C'est la famille de langue française qui constitue normalement la raison d'être de l'école française. Nous nous attendions donc à ce que les familles que l'école française dessert soient de langue maternelle française. Notre étude a voulu vérifier cette présupposition.

Nous avons posé la question sur la langue maternelle en deux parties, c'est-à-dire que nous l'avons d'abord posée à la personne qui s'acquittait de la tâche de répondre au questionnaire puis à son conjoint. Malheureusement, cette façon de procéder ne nous a pas permis de déceler le sexe de la personne qui répondait. Si nous avons l'impression que dans la majorité des cas, c'est la mère de famille qui a répondu au questionnaire, nous ne pouvons le vérifier. Nous n'avons aucune raison de croire, cependant, que ce manque de précision infirme les résultats de notre recherche.

Nous présentons au tableau 12 la distribution des réponses à la question de la langue maternelle. Evidemment, le nombre assez élevé de conjoints qui n'ont pas répondu à cette question est en partie attribuable à l'existence de nombreux foyers monoparentaux. On peut croire également que bon nombre de ceux qui auraient dû fournir une réponse sont de langue maternelle française. De toute façon, le nombre élevé de non-répondants permet de considérer les données de la première rangée du tableau comme une limite inférieure. Ce que l'on doit remarquer, puisqu'il s'agit dans cette étude de la clientèle d'écoles françaises et de l'analyse en quelque sorte de l'appui culturel que cette clientèle peut donner à l'école, c'est le nombre plutôt élevé de parents dont la langue maternelle n'est pas le français, soit plus de 12,65 des répondants et plus de 26,3% des conjoints.

Comme il fallait s'y attendre, il y a une relation évidente entre la situation de la langue maternelle et l'indice moyen de francité des familles. Cette comparaison figure au tableau 13.

Considérons maintenant les composantes linguistiques et culturelles du questionnaire et leur signification.

Tableau 12.- Répartition des familles selon la langue maternelle des parents

Langue maternelle	Répondant		Conjoint	
	N	%	N	%
Français	3435	82,4	2303	55
Anglais	314	7,5	770	18,5
Autre	212	5,1	325	7,8
Pas de réponse	205	4,9	752	18

Tableau 13. - Distribution de la langue maternelle des époux en regard de l'indice de francité moyen de chaque école

Ecole	Indice de francité	Distribution de la langue maternelle					
		Répondant			Conjoint		
		Franç %	Angl %	Autre %	Franç %	Angl %	Autre %
001	216	91,0	4,4	3,3	70,0	7,7	4,4
004	212	89,5	2,5	5,0	64,9	10,0	5,9
026	210	73,0	2,7	8,1	62,2	8,1	8,1
003	210	88,0	3,9	2,9	64,0	9,2	4,0
025	210	91,0	2,5	3,2	71,5	7,9	4,7
009	211						
016	209	81,1	5,1	6,8	59,8	7,7	8,5
019	209						
023	203	87,0	1,9	3,7	62,0	19,4	1,9
018	201	86,0	3,1	3,9	46,5	20,2	10,1
015	201	85,6	6,9	3,4	67,4	13,1	5,2
017	199	82,0	7,9	7,2	69,0	11,5	8,6
002	195	78,0	9,4	5,9	54,0	19,0	6,0
010	195	80,0	9,7	3,5	54,0	14,0	5,3
005	190	82,0	8,0	4,5	60,7	21,4	6,3
012	188	85,0	10,9	2,0	45,5	23,6	10,9
024	188	80,0	9,7	4,2	60,4	14,6	6,9
022	187	78,7	13,8	3,7	55,3	20,7	6,9
013	187	83,0	4,2	5,6	49,7	12,6	7,0
007	180	87,0	6,5	1,9	58,0	18,5	8,3
021	176	82,3	7,3	4,2	56,8	15,6	8,3
008	169	78,0	16,4	4,4	53,0	26,6	10,5
020	168	87,0	1,5	6,9	55,7	13,0	8,4
014	156	66,7	12,3	11,1	36,8	26,3	17,0
006	154	65,0	17,4	14,9	43,0	28,9	15,7
011	147	67,7	14,9	10,6	45,0	25,0	14,0
027	144	76,7	8,5	2,3	24,8	34,9	10,9

Le pourcentage des répondants et conjoints qui n'ont pas répondu à la question surla langue maternelle n'est pas inclus dans le tableau.

5. Habitudes de langue au foyer

La langue utilisée au foyer est sans contredit la composante la plus significative et la plus révélatrice du niveau d'identification culturelle d'un foyer. Plusieurs questions du questionnaire adressé aux parents ont donc porté sur ce point. Les réponses recueillies sont présentées au tableau 14.

Ce tableau recouvre huit situations courantes de communication verbale au sein d'une famille. Les tendances qui en ressortent nous paraissent évidentes mais faisons tout de même quelques observations à partir des diverses distributions.

Il semble qu'environ 40% de la population desservie par les écoles françaises ne communique pas habituellement en français au foyer. Il faut aussi noter que les enfants s'entretiennent dans une forte proportion en anglais avec les amis qu'ils amènent à la maison. On doit cependant constater l'influence positive de la mère sur les habitudes de langue. Pour l'ensemble des familles, l'on trouve environ 40% dont les habitudes de communication au foyer sont caractérisées par les catégories: "habituellement en anglais", "plus souvent en anglais qu'en français" et "également en français et en anglais". Les familles qui communiquent en français "habituellement" ou "plus souvent en anglais" ne constituent pas une grosse majorité chez la population clientèle des écoles françaises.

Le niveau de francité de la famille est donc fortement influencé par les habitudes de langue du foyer. La relation entre ces deux variables est démontrée aux tableaux de contingence n^{os} 26 à 33 qui se trouvent à l'Annexe 1.

6. Langue d'écoute de la télévision et de la radio

Comme en atteste le tableau 15, il semble que la langue préférée des émissions de la télévision et de la radio qui entrent dans les foyers desservis par les écoles françaises d'Ottawa-Vanier soit l'anglais. Une comparaison entre les colonnes 1 et 2 du tableau 15 et les colonnes 4 et 5 permet de voir l'intensité de la dominance de la langue anglaise dans les habitudes d'écoute de la population à l'étude. Il est fort possible que cette situation découle beaucoup plus d'un manque de programmes compétitifs de la part des agences de télédiffusion et de radiodiffusion françaises que de l'effet de l'assimilation.

Tableau 14.- Distribution des familles (en pourcentage) selon la priorité donnée au français au cours de situations de communication verbale au foyer

Situations de communication	Proportion des familles selon la priorité donnée au français					
	Habituellement français	Plus souvent français qu'ang.	Également franç. et anglais	Plus souvent anglais que franç.	Habituellement anglais	Question ne s'applique pas
1. Dans quelle langue communiquez-vous avec votre conjoint?	44,7	8,8	8,2	4,6	12,5	21,5
2. Dans quelle langue les enfants communiquent-ils avec leur mère?	57,2	12,9	11,0	5,5	5,6	7,7
3. Dans quelle langue les enfants communiquent-ils avec leur père?	49,2	10,5	7,5	5,0	10,8	17,0
4. Dans quelle langue les enfants se parlent-ils entre eux à la maison?	47,5	10,8	13,8	6,0	6,0	15,8
5. Dans quelle langue les enfants communiquent-ils avec les amis qu'ils reçoivent à la maison?	32,2	14,2	29,6	11,4	7,5	5,1
6. Dans quelle langue communique-t-on avec la parenté de la mère?	59,8	12,9	7,5	3,2	7,1	9,4
7. Dans quelle langue communique-t-on avec la parenté du père?	50,0	11,4	7,1	3,8	11,6	16,2
8. Dans quelle langue se déroule la conversation pendant le repas en famille?	56,4	11,6	11,9	4,1	7,8	8,2

Tableau 15.- Distribution des familles (en pourcentage) selon la langue d'écoute des émissions de télévision et de radio.

Emission de télévision et de radio	Proportion des familles selon la priorité donnée au français					
	Habituellement français	Plus souvent français que ang.	Également franç. et anglais	Plus souvent anglais que franç.	Habituellement anglais	Question ne s'applique pas
Télévision						
Nouvelles	15,0	3,6	16,0	23,0	33,0	8,5
Sports	14,0	5,7	19,1	19,9	26,8	14,3
Documentaires	11,9	4,4	24,6	20,4	26,7	12,0
Grands films	6,2	3,3	26,1	26,3	29,1	9,1
Prog. questionnaires	9,0	3,7	19,6	21,8	28,0	17,9
Courts métrages (comédies de situation)	8,3	3,6	25,4	23,2	28,0	11,6
Spectacles de variété	8,0	3,9	29,1	22,8	25,9	10,3
Radio						
Nouvelles	17,6	5,7	18,4	17,6	26,6	13,9
Sports	15,9	5,2	16,9	17,0	24,9	20,0
Chanson	14,4	6,3	28,0	18,2	23,0	9,9
Causeries	17,5	5,6	19,0	15,5	23,6	19,8

Interprétation: Le tableau se lit comme il suit: 15% de la population écoutent habituellement les nouvelles à la télévision en français. 3.6% plus souvent en français qu'en anglais, etc.

Pour mieux préciser la situation, nous avons posé aux parents une question qui portait sur les habitudes d'écoute des émissions de télévision de leurs enfants. On peut examiner au tableau 16 les tendances qui ressortent des réponses des parents.

S'il est vrai que la télévision constitue un agent de culture des plus puissants qui atteint l'être dans sa vie affective et intellectuelle, il est raisonnable de penser devant le phénomène que nous décrivons que l'assimilation est bien engagée, et ce très tôt dans la vie des enfants.

7. Langue de lecture au foyer

Plusieurs questions de notre questionnaire portaient sur la langue de lecture et les habitudes de lecture au foyer. Même si le contexte de la présente étude ne permettait pas un sondage en profondeur, nous avons pu tout de même toucher à l'essentiel et dégager les tendances qui caractérisent l'ensemble de la population desservie par la section françaises du Conseil des écoles séparées d'Ottawa.

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 17, environ 25% des répondants préfère lire en français des livres que nous qualifions de détente, mais, nous trouvons la même proportion à l'autre extrémité de l'échelle. Dans le cas du conjoint, la différence dans la langue de lecture de livres de détente favorise les livres écrits en anglais. Nous ne pouvons pas parler d'un manque d'ouvrages de même intérêt en français comme dans le cas de la télévision. Il faut voir, nous croyons, l'influence de la culture anglo-américaine de la majorité nord-américaine qui comme un bulldozer tend à tout niveler sur son passage.

La situation décrite au tableau 18 diffère de celle présentée au tableau 17 et ce, probablement parce que les lectures des enfants se limitent davantage aux ouvrages reliés à leurs tâches scolaires. Si tel est le cas, il faut y voir une autre indication de l'influence positive de l'école sur l'identification culturelle et linguistique de la population qu'elle dessert.

La question sur la langue des magazines, revues et périodiques lus à la maison a aussi fait l'objet de notre étude. Les tendances des répondants révèlent une dominance de la langue anglaise.

Tableau 16.- Distribution des familles selon la perception de la langue d'écoute des programmes de télévision favoris de leurs enfants.

Langue d'écoute	Distribution des familles	
	N	%
Habituellement le français	310	7,1
Plus souvent le français que l'anglais	236	5,4
Egalement les deux langues	1608	36,7
Plus souvent l'anglais que le français	1074	24,7
Habituellement l'anglais	890	20,4
Pas de réponse	256	5,4

Tableau 17.- Distribution des familles selon la langue de préférence de la lecture de détente

Langue de préférence de la lecture de détente	Distribution des familles			
	Répondant		Conjoint	
	N	%	N	%
Habituellement le français	1005	23,1	709	16,3
Plus souvent le français que l'anglais	258	5,8	243	5,6
Egalement les deux langues	1024	23,5	621	14,3
Plus souvent l'anglais que le français	615	14,1	544	12,9
Habituellement . anglais	1093	25,2	1163	26,7
Pas de réponse	357	8,2	1074	24,7

Interprétation Le tableau se lit comme suit: dans le cas de 1005 familles ou de 23,1 pour cent de la population étudiée, la personne qui a répondu au questionnaire lit habituellement en français alors que le conjoint ne lit habituellement en français que dans le cas de 709 familles ou de 16,3 pourcent de la population.

Tableau 18.- Distribution des familles selon la langue habituelle des livres des enfants

Langue habituelle des livres des enfants	Distribution des familles	
	N	%
Habituellement le français	1710	39,4
Plus souvent le français que l'anglais	600	13,8
Également les deux langues	1222	28,1
Plus souvent l'anglais que le français	277	6,4
Habituellement l'anglais	209	4,8
Pas de réponses	326	7,5

Interprétation: Le tableau se lit comme suit: dans le cas de 1710 familles ou de 39,4 pour cent de la population à l'étude, c'est habituellement en français que sont écrits les livres des enfants.

Ainsi, on trouve que:

a) pour 14,8% des familles, la plupart des revues magazines et périodiques sont en français;
b) pour 7,1%, il y en a plus en français qu'en anglais;
c) pour 20,1%, il y en a autant en français qu'en anglais;
d) pour 22,9%, il y en a plus en anglais qu'en français;
e) pour 28,9% des familles, la plupart des revues magazines et périodiques sont en anglais;
f) enfin, 6,1% de la population a répondu que la question était sans objet.

Abordons maintenant un cas un peu plus concret et demandons-nous dans quelle mesure le foyer desservi par l'école française reçoit un journal français.

Le questionnaire demandait de façon directe si la famille recevait régulièrement soit Le Droit soit The Citizen.

Indiquez si vous recevez régulièrement les journaux suivants

a) Le Droit
b) The Citizen

Les réponses obtenues se répartissent comme suit:

a) Le Droit 19% qui le reçoivent
b) The Citizen 63,6% qui le reçoivent

8. L'identification linguistique.

Les habitudes de langue au foyer sont nécessairement liées au degré d'identification linguistique des parents. Pour arriver à une connaissance plus poussée de cette dernière variable, nous avons demandé aux parents de nous dire dans quelle langue ils se sentaient le plus à l'aise. La validité de cette question avait été éprouvée lors d'une des sessions de rodage du questionnaire à laquelle assistaient les membres des comités de direction des associations de parents. Les résultats obtenus se trouvent aux tableau 19 et 20. Nous pourrions tirer beaucoup de conclusions à la lecture de ce tableau. Ce qui est à noter en premier lieu c'est que moins de 50% de la population des parents des élèves qui fréquentent l'école française se sent à l'aise en français. Qu'il y ait

Tableau 19.- Distribution des époux selon la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise

Epoux	N	L'identification linguistique				
		Français	Anglais	Franc. et Ang.	Autre	Pas de réponse
		%	%	%	%	%
Répondant	4353	42,5	11,7	36,7	2,1	6,9
Conjoint	4348	32,8	20,9	22,9	3	20,4

Interprétation: Le tableau se lit comme suit: 42,5 pour cent des répondants se disent plus à l'aise en français; 11,7 pour cent plus à l'aise en anglais, etc.

Nota.- "N" désigne le nombre de questionnaires analysés par rapport à cette question.

Tableau 20.- Distribution des familles selon la relation entre l'indice de francité des familles et l'identification linguistique des parents.

Identification linguistique des parents	Répartition des familles selon l'indice de francité									
	Très faible		Faible		Moyen		Fort		Très fort	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Répondant										
Français	48	2,6	189	10,2	350	18,9	518	28	746	40,3
Anglais	274	53,7	147	28,8	64	12,5	23	4,5	2	0,4
Les deux	343	21,5	480	30,1	431	27,1	248	15,6	91	5,7
Autre	75	81,5	11	12	4	4,3	1	1,1	1	1,1
Pas de réponse	207	68,8	45	15	20	6,6	23	7,6	6	2
Conjoint										
Français	18	1,3	107	7,5	231	16,2	425	29,8	647	45,3
Anglais	458	50.3	276	30.3	128	14.1	34	3,7	14	1,5
Les deux	87	8,7	213	21,4	318	32	251	25,2	126	12,7
Autre	95	73,6	21	16,2	9	6,9	5	3,8	0	0
Pas de réponse	292	32,9	256	28,9	180	20,3	98	11	59	6,6

Interprétation: Le tableau le lit comme suit: dans le cas de 48 familles ou de 2,6 pour cent de la population qui se situent au niveau "très faible" de francité, les répondants se disent à l'aise en français, etc.

de 12 à 20% de la population qui se sent plus à l'aise en anglais qu'en français, nous nous y attendions en raison des nombreux mariages "mixtes". Ce qui étonne c'est l'admission du manque d'identité linguistique compte tenu des pourcentages élevés de personnes se disant également à l'aise dans les deux langues. Cette admission tient probablement plus au désir qu'à la réalité psychologique. C'est que chez un bon nombre de Franco-Ontariens, le bilinguisme parfait demeure un idéal à atteindre. Nous reviendrons à cette question de l'"anomie" culturelle quand nous discuterons de la dernière question du questionnaire qui demande aux parents pourquoi ils envoient leurs enfants à l'école française.

En juxtaposant dans un tableau de contingence, le tableau 20, les diverses catégories d'identification linguistique décrites et les cinq niveaux d'indices de francité, nous nous rendons compte du degré élevé de relation entre les deux variables.

9. Autres véhicules culturels.

Dans les paragraphes suivants, nous traiterons de la part du français accordée par la population étudiée aux activités sociales et culturelles de son milieu.

a) Pièces de théâtre ou spectacles artistiques

Cet aspect de la vie culturelle a été étudié au moyen de la question suivante: Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les spectacles ou pièces de théâtre auxquels il vous arrive d'assister? Les réponses à cette question se répartissaient comme suit:

a) ils sont habituellement en français 24,5%
b) ils sont plus souvent en français qu'en anglais 9,0%
c) ils sont autant en français qu'en anglais 22,4%
d) ils sont plus souvent en anglais 19,1%
e) ils sont habituellement en anglais 18,5%
f) la question ne s'applique pas 6,5%

b) Cinéma et films

Comme on pouvait s'y attendre dans la région d'Ottawa-Vanier, la tendance à aller au cinéma anglais est très forte. D'une part peu de salles de cinéma à Ottawa offrent des films français et d'autre part, le choix de films offerts dans les salles de cinéma de la région de Hull fait l'objet de critiques diverses. Les réponses données à la question de la langue des films se répartissaient comme suit: Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les films que vous allez voir au cinéma?

a) ils sont habituellement en français 6,5%
b) ils sont plus souvent en français qu'en anglais 5,6%
c) ils sont autant en français qu'en anglais 12,8%
d) ils sont plus souvent an anglais 31,7%
e) ils sont habituellement en anglais 38,2%
f) la question ne s'applique pas 5,2%

c) Cassettes et disques écoutés par les enfants

Nous avons demandé aux parents de nous éclairer sur la langue d'enregistrement des disques et des cassettes que leurs enfants écoutent. Les réponses obtenues se sont réparties comme suit:

a) ils sont presque tous en français 12,8%
b) il y en a plus en français qu'en anglais 7,5%
c) il y en a autant en français qu'en anglais 23,1%
d) il y en a plus en anglais qu'en français 21,1%
e) ils sont presque tous en anglais 28,3%
f) la question ne s'applique pas 7,1%

d) Langue dominante des activités et loisirs organisés des enfants

Le questionnaire comportait deux questions sur la langue dominante des sports et des loisirs ainsi que des groupements sociaux organisés à l'intention des enfants. Un peu plus de 70% des familles a fourni une réponse à cette question. De ce nombre environ 40% déclare que les activités sportives de leurs enfants se déroulent habituellement en français tandis que 18% affirme qu'elles ont lieu habituellemnt en anglais et 17% dit qu'elles se déroulent plus souvent en anglais qu'en français.

En ce qui a trait à la langue dominante des activités liées à des groupements sociaux organisés, le nombre de réponses omises est plus élevé, soit 37%. Des 62% de réponses obtenues, environ 47% des familles nous disent que leurs enfants participent à des activités sociales organisées où la langue française est dominante et habituellement utilisée. Seulement 8% des répondants nous parlent d'activités qui se déroulent habituellement en anglais. Le tableau 21 fournit les données au sujet de ces deux questions.

Les nombreuses abstentions dans le cas des deux questions ne nous permettent pas par ailleurs de tirer des conclusions. On peut à peine parler de tendances. Seulement une étude approfondie et plus contrôlée de la question pourrait indiquer dans quelle mesure nous pouvons accepter les réponses obtenues comme représentatives de la réalité. Evidemment, une analyse de nos données sur une base géographique fournirait également une image beaucoup plus réaliste de toute la situation.

Ainsi, si nous prenons le cas de l'école 027 où l'indice de francité moyen des familles qu'elle dessert est le plus bas, nous obtenons la distribution décrite au tableau 22 eu égard aux deux variables loisirs et sports et activités organisés.

L'aperçu donné par ce tableau est certainement différent de celui du tableau 21. Dans les données du tableau 21, les différences s'annulent par le fait du groupement des écoles de l'ouest et de l'est de la rue Bank.

Le nombre élevé d'omissions est probablement attribuable à l'absence d'organismes et d'activités francophones pour les enfants de l'ouest de la ville.

10. Pourquoi envoyer ses enfants à l'école française?

C'était là la dernière question du questionnaire. Plusieurs constatations se dégagent de son analyse. En premier lieu, il est à noter que les réponses différaient peu d'une école à l'autre. On trouvait dans des proportions variées et sous des formes littéraires différentes deux ordres de réponses ou deux idées dominantes qui, d'une certaine façon, ne s'opposaient pas puisque très souvent la même personne incluait les deux idées dans sa réponse.

D'une part, les parents ont répondu qu'ils envoyaient leur enfant à l'école française parce qu'ils sont francophones et que l'école se doit

de favoriser l'épanouissement culturel et linguistique de sa clientèle et de cultiver la fierté à l'endroit du patrimoine culturel. Malheureusement, ce groupe ne constitue pas la majorité partout. D'autre part, un nombre très imposant de parents ont répondu qu'ils envoyaient leurs enfants à l'école française pour qu'ils deviennent bilingues.

Il n'était pas rare de trouver des réponses comme: "Je veux qu'il soit bilingue", "Je veux qu'il soit instruit dans les deux langues", "Je veux qu'il aille à l'école française parce qu'il parle toujours l'anglais à la maison", "Sans nos écoles françaises, le français disparaîtrait sous peu", "Le français est plus compliqué à apprendre que l'anglais, et si mon enfant ne va pas à l'école française pour l'apprendre, il ne l'apprendra jamais", etc. etc...

C'est le message qui se dégage principalement des réponses recueillies à la faveur de la question n° 43. Comment l'interpréter? Difficilement, nous l'admettons. Nous croyons déceler tout de même un cri de détresse adressé aux éducateurs les enjoignant de faire en sorte que l'école française s'acquitte véritablement de sa mission qui est de favoriser le développement et l'épanouissement de la culture et de la langue françaises. On compte sur l'école. Pour ces parents l'école peut "faire la différence", c'est-à-dire, peut influer sur l'option culturelle de sa clientèle. Ce message, d'autre part, exprime une confiance dans le travail de l'école. Les parents ont peut-être plus confiance en l'école que l'école a en elle-même par rapport à sa mission culturelle.

Un nombre assez important de parents nous rappellent que le Canada est un pays qui possède deux langues officielles, le français et l'anglais. Il importe selon eux que les enfants soient bilingues, et l'école française semble être le seul endroit où cet idéal peut se réaliser avec quelque efficacité.

Une autre considération qui se dégage de l'analyse de cette question c'est qu'il est possible qu'éducateurs et parents ne s'entendent pas nécessairement sur les objectifs culturels que doit poursuivre l'école franco-ontarienne. Pour les uns, c'est un foyer de prise de conscience culturelle, pour les autres, ils n'y voient que des avantages pragmatiques. En insistant pour que l'école franco-ontarienne forme des bilingues, il est malheureusement possible que l'on contribue au phénomène de l'"anomie culturelle", phénomène qui ouvre la porte à l'assimilation.

Tableau 21.- Distribution des familles selon la langue dominante des activités organisées des enfants

Fréquence d'utilisation du français	Répartition des familles	
	Nombre	%
Sports et loisirs		
Habituellement en français	892	20,5
Plus en français qu'en anglais	293	6,7
Également dans les deux langues	848	19,5
Plus en anglais qu'en français	573	13,2
Habituellement en anglais	541	12,4
Pas de réponse	1205	27,7
Mouvements organisés		
Habituellement en français	1285	29,5
Plus en français qu'en anglais	404	9,3
Également dans les deux langues	542	12,4
Plus en anglais qu'en français	293	6,7
Habituellement en anglais	212	4,9
Pas de réponse	1618	37,2

Interprétation: Le tableau se lit comme suit: 892 familles ou 20,5 pour cent de la population disent que le français est habituellement utilisé dans les organisations de loisirs et de sports des enfants, etc.

Tableau 22.- Distribution (en pourcentage) des familles desservies par l'école 027 selon la langue dominante des activités organisées des enfants

Fréquence d'utilisation du français (activités organisées)	Répartition des familles %
Sports et loisirs	
Habituellement en français	4
Plus en français qu'en anglais	4
Également dans les deux langues	12,2
Plus en anglais qu'en français	20
Habituellement en anglais	33
Pas de réponse	28
Mouvements organisés	
Habituellement en français	9
Plus en français qu'en anglais	4
Également dans les deux langues	14,4
Plus en anglais qu'en français	22,8
Habituellement en anglais	13,5
Pas de réponse	36

Interprétation: Le tableau se lit comme suit: environ 4 pour cent des familles desservies par l'école 027 rapporte que leurs enfants participent aux sports et loisirs habituellement organisés en français, etc.

IV. Le comportement et la compétence linguistique des élèves

Le caractère français d'une école est souvent évalué en fonction du comportement linguistique des élèves. Depuis longtemps, en effet, on s'étonne et on s'inquiète du fait que sur le terrain des écoles françaises on n'entend que l'anglais. On se demande aussi si ce comportement linguistique peut influer sur l'acquisition de la compétence en français des élèves. C'est donc de ces deux sujets qu'il sera question dans le présent chapitre.

1. Comportement linguistique des élèves

Dans le contexte de cette étude, l'expression "comportement linguistique", se rapporte à l'usage spontané que l'enfant fait de la langue française ou de la langue anglaise dans le milieu scolaire mais hors de toute situation d'enseignement formel. Il ne s'agit pas là d'un trait facile à mesurer avec précision. Au chapitre II, nous avons expliqué comment nous avons construit l'échelle d'évaluation du comportement linguistique à partir de quatre situations observables.

D'avance, nous sommes pleinement conscient de la subjectivité qui entre dans une telle évaluation. Nous devons reconnaître que l'indice de comportement linguistique attribué aux élèves peut être fonction autant de la perception des évaluateurs que de la réalité de la situation. Il y a aussi le phénomène du relativisme qui entre en jeu. Dans ce genre d'évaluation, les élèves d'une même école sont comparés les uns aux autres. Or, ce qui peut arriver, c'est que dans une école bien française de l'est de la ville, un enfant qui utilise l'anglais plus fréquemment que ses camarades soit placé dans l'échelle d'évaluation à un niveau très inférieur à celui qui lui serait attribué s'il fréquentait une école de l'ouest de la ville où l'anglais est la langue dominante du milieu scolaire en dehors des cours. Il faut donc tenir compte de cette situation dans l'interprétation des données. Comme nous ne comparons pas les écoles entre elles, nos analyses ne souffriront pas trop de l'effet de ce relativisme.

Nous avons donc demandé aux titulaires des classes de 3^{e}, 6^{e} et 8^{e} années d'évaluer le comportement linguistique de leurs élèves par rapport à quatre facteurs sur une échelle à sept degrés. (L'échelle d'évaluation du comportement linguistique a été présentée en page 8).

L'analyse révèle que les scores obtenus sur l'échelle d'évaluation du comportement linguistique se concentrent vers le haut de l'échelle, ce que présente la figure 2.

On notera que la moyenne pour l'ensemble des éleves est 21,16. Le score maximal pouvait atteindre 24 (la somme des quatre échelles à 7 degrés chacun). La distribution des scores par école apparaît au tableau 23.

On ne saurait considérer ces résultats comme des valeurs absolues mais plutôt comme des indicateurs caractéristiques d'une situation. Les tendances qu'ils décrivent sont réelles et soulignent l'état de sous-développement linguistique d'un certain nombre d'écoles françaises. Or ces résultats suggèrent en même temps, la nécessité d'accorder aux écoles les moins favorisées des appuis supplémentaires pouvant dynamiser leur épanouissement culturel.

La distribution des écoles selon le comportement linguistique des éleves n'a évidemment pas de valeur absolue. Ce qu'il faut tout de même retenir du tableau 23 c'est que selon une analyse de la variance que nous avons effectuée, la mesure du comportement linguistique des élèves constitue une variable qui contribue significativement à différencier les écoles.

Poussons maintenant notre analyse plus loin et demandons-nous jusqu'à quel point nous pouvons éprouver l'hypothèse traditionnelle qui veut que l'école soit le reflet de la société qui la crée et la maintient. L'école reflète-t-elle les valeurs culturelles et linguistiques de la société qu'elle dessert? En d'autres mots, le niveau de comportement linguistique des enfants correspond-il au niveau de francité des parents? Nous avons tenté de répondre à cette question de deux façons. En premier lieu, nous avons juxtaposé les deux variables dans un tableau de contingence, ce qui nous a permis de constater leur degré d'associaton. Le tableau 24 présente cette analyse. Pour faciliter la comparaison, nous avons subdivisé la mesure du comportement linguistique en cinq catégories dont chacune comprenait environ 20% de l'échantillon d'élèves. On se rappellera également que le questionnaire des parents portait le même numéro d'identification que l'échelle d'évaluation du comportement linguistique. Ceci permettait des rapprochements entre les familles et leurs enfants.

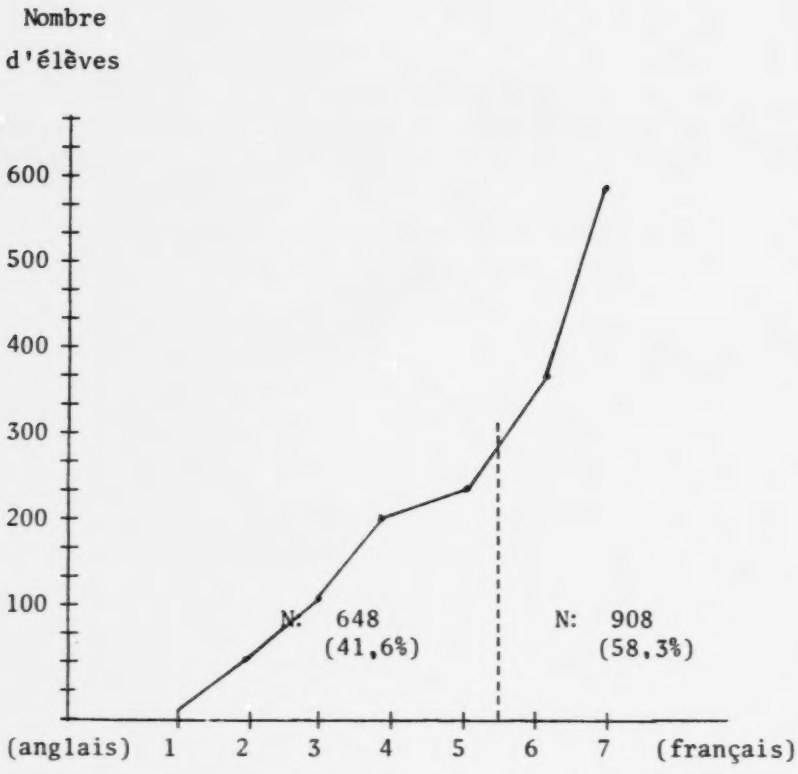

Figure 2. - Distribution des scores de comportement linguistique (la somme des quatre échelles divisée par 4) des élèves de 3^{e}, 6^{e} et 8^{e} années

Tableau 23.- Répartition des écoles selon l'indice de comportement linguistique moyen et son écart-type (E-T).

Ecole	Indice de comportement linguistique	
	M	E-T
016	27,67	1,1
003	27,15	1,9
001	24,4	3,7
009	24,3	4,2
019	23,9	5,5
002	23,3	3,3
025	22,9	4,7
004	22,8	4,9
017	22,3	5,2
026	22,1	4,4
007	21,6	4,9
010	21,5	4,4
018	21,3	3,9
005	21,0	5,9
024	20,9	5,7
013	20,8	7,4
023	20,6	7,2
014	20,5	4,4
006	20,2	5,4
011	19,7	5,2
012	19,2	5,3
022	18,2	6,2
021	17,5	6,7
008	17,4	6,7
027	16,3	6,2
020	13,5	5,0
M	21,2	

Tableau 24.- Distribution des élèves selon la relation entre leur niveau de comportement linguistique et l'indice de francité de leurs parents

Comportement linguistique	Indice de francité des familles				
	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Très faible	42	23,9	18	11,8	4
Faible	26,5	20,2	22,1	19,6	11,7
Moyen	13,6	19,1	19,1	25,1	23,1
Fort	7	18	20	26	27,9
Très Fort	5,2	11	18,7	26,6	38,4

Nous constatons à la lecture du tableau 24 des liens réels entre l'indice de francité des familles et l'indice de comportement linguistique de leurs enfants. On peut dire qu'environ 66% de ceux dont le comportement linguistique se situe dans le groupe "très faible" viennent de foyers dont les indices de francité se situent au bas de l'échelle, c'est-à-dire aux niveaux "très faible" et "faible". Les élèves qui se classent dans le haut de l'échelle de comportement linguistique viennent de foyers très français dans une proportion de 65%. Chose curieuse, environ 16% des élèves dont le comportement linguistique est jugé "très fort" viennent de foyers dont l'indice de francité se situe aux niveaux inférieurs de l'échelle, soit "très faible" et "faible".

En deuxième lieu, nous avons calculé l'indice de corrélation "rho" entre le rang qu'occupent les écoles relativement à l'indice de francité moyen de leur clientèle et le rang qu'elles occupent par rapport à l'indice de comportement linguistique moyen de leurs élèves. En nous servant de la formule classique: $\text{rho} = 1 - \frac{6\Sigma D^2}{N(N^2 - 1)}$, nous avons obtenu un coefficient de corrélation de 0,83.

En langage statistique, un coefficient de corrélation de rangs d'une telle grandeur est très significatif. Il semble que le comportement linguistique des enfants tel qu'il se manifeste à l'école reflète le niveau de francité de la famille

2. Compétence linguistique des élèves

Dans le cadre de la présente étude, l'expression "compétence linguistique" ne recouvre, en réalité, qu'un aspect de la connaissance du français, soit celui de la lecture et sa composante principale, le vocabulaire. Au cours du Chaptire II, nous avons traité des instruments de mesure dont nous nous sommes servi. En 6^e et 8^e années, nous avons donné les deux formes du TEST DE VOCABULAIRE O-D. En 3^e année, les élèves ont subi le TEST DE FRANCAIS 3-D, un test de lecture construit pour la circonstance.

Examinons les résultats des 3^e, 6^e et 8^e années présentés au tableau 25.

Tableau 25. - Moyenne et écart-type des tests de compétence linguistique

Test de compétence linguistique	Année	M	E-T
TEST DE VOCABULAIRE O-D	8	40,6	11,4
TEST DE VOCABULAIRE O-D	6	33,0	10,9
TEST DE FRANCAIS 3-D	3	32,8	5,4

Ce tableau indique que la moyenne obtenue sur le test de vocabulaire par les élèves de huitième années s'élevait à 40,6. Que faut-il en penser? Si nous nous rapportons aux normes du TEST DE VOCABULAIRE O-D établies il y a environ trente ans sur une population scolaire venant de l'Ontario et du Québec, nous nous apercevons que le rendement moyen des élèves de 8^{e} année de notre étude se situe au 15e centile. Par rapport aux normes du test ce rendement s'avère très pauvre. Comment expliquer ces résultats? Nous pourrions évidemment invoquer le monde de l'image qui envahit la jeune génération, la sélection plus restrictive d'élèves inscrits en huitième année qui existait il y a trente ans ou encore nous pourrions parler d'un plateau qui se produit dans l'acquisition du français amené à cause d'une ouverture plus grande chez les enfants de cet âge aux influences de l'anglais. Une autre recherche pourrait approfondir avec profit ce problème.

Les résultats obtenus des élèves de sixième année semblent normaux si nous les comparons à ceux de la population de la standardisation du test environ trente ans auparavant. Il reste cependant que l'écart type de 10,9 démontre une grande hétérogénéité parmi les élèves de sixième année par rapport à l'habileté explorée par le test.

En troisième année, les connaissances en français ont été échantillonnées au moyen d'un test qui n'était pas standardisé. Il était même quelque peu facile puisque les résultats se sont tassés vers la droite de la courbe de distribution. Les tendances décrites par le test

sont acceptables tout de même et se comparent bien à celles qui se dégagent des résultats obtenus par les 6^e et 8^e années d'une même école.

Nous avons soumis les résultats obtenus aux tests de compétence linguistique à plusieurs analyses. Nous avons, premièrement, comparé la compétence linguistique moyenne d'une école avec l'indice de francité moyen de cette école et avec l'indice de comportement linguistique moyen de cette même école. Dans les deux cas, nous n'avons décelé aucune relation significative. En d'autres mots, les acquisitions en français (en tenant compte des mesures particulières que nous en avons faites) ne sont reliées ni au comportement linguistique des élèves ni au climat culturel de la famille. La dépendance de la première variable, la compétence linguistique, par rapport aux deux autres est statistiquement très faible. De fait, les coefficients de corrélation entre l'indice de francité de la famille et le score obtenu au test de compétence linguistique de l'enfant sont pour les 8^e, 6^e et 3^e années respectivement de 15,3, 21,1 et 11,09. On ne pourrait donc pas prédire la compétence linguistique des élèves à partir de l'indice de francité de leurs familles sauf probablement dans le cas des familles à francité très forte.

De quoi dépend donc l'acquisition de la compétence en français? Nous ne pouvons répondre à cette question dans le cadre de la présente recherche. Il faut évidemment tenir compte de plusieurs variables dont surtout la capacité intellectuelle de l'enfant, sa motivation, la qualité de l'enseignement, les stimulants familiaux, le niveau socio-économique, etc.

Une autre question que nous nous sommes posée fut celle de la relation entre le rang que les écoles occupent sur l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique des élèves. Nous avons élaboré une distribution graphique de cette relation pour chacune des trois classes d'élèves à l'étude, ce qu'illustrent les figures 3, 4 et 5.

Qu'est-ce que ces figures nous apprennent? Tout d'abord, que les écoles très élevées dans l'échelle de la francité comme celles des quadrants I et II ne sont pas nécessairement celles dont le rendement en français est le plus élevé. De fait, dans les trois cas, c'est plutôt

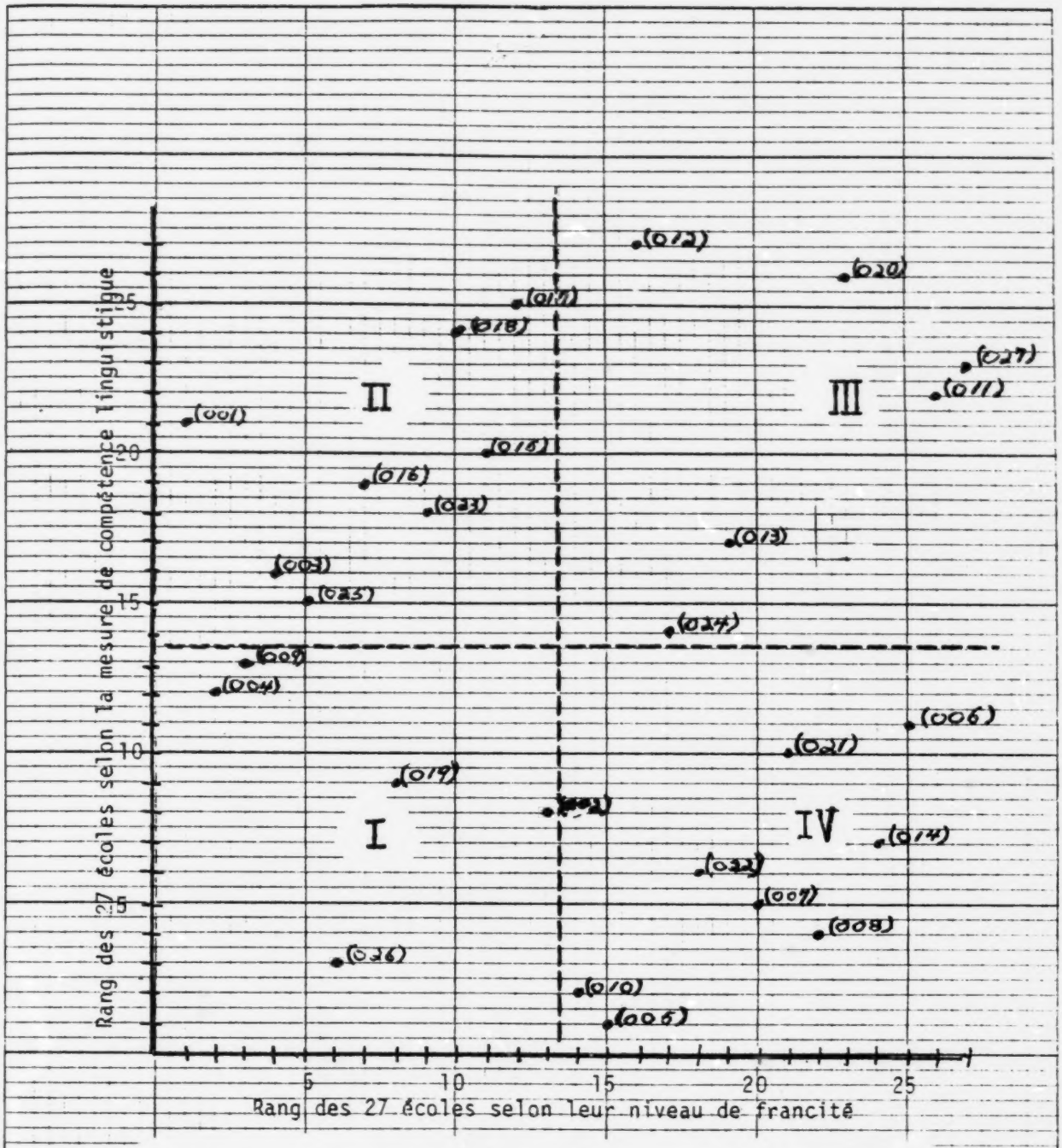

Figure 3.- Distribution graphique des écoles selon la relation entre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique de leurs élèves de 8e année.

N.B., Les parenthèses identifient l'école en question.

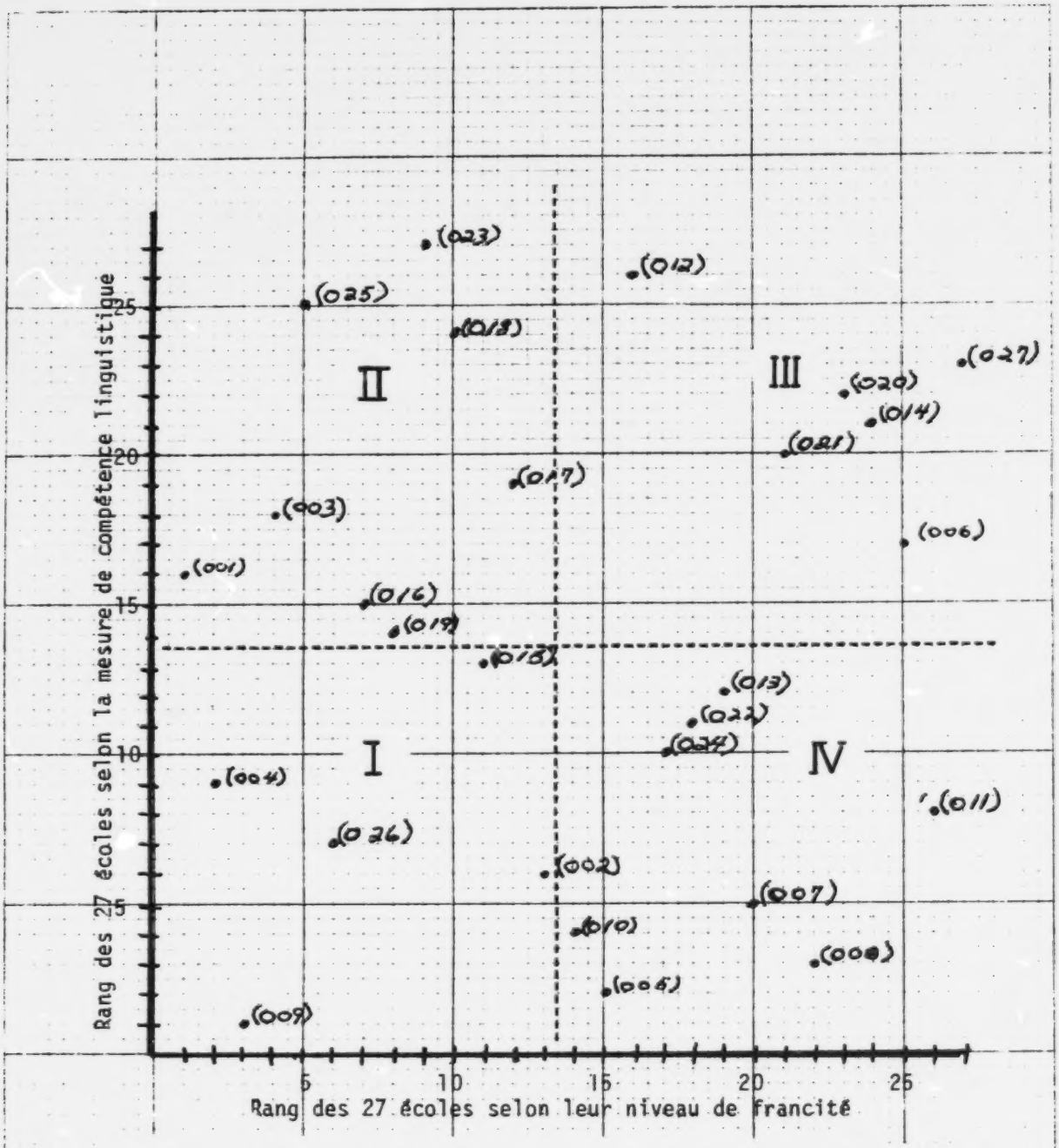

Figure 4.- Distribution graphique des écoles selon la relation entre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique de leurs élèves de 6e année.

N.B.; Les parenthèses identifient l'école en question.

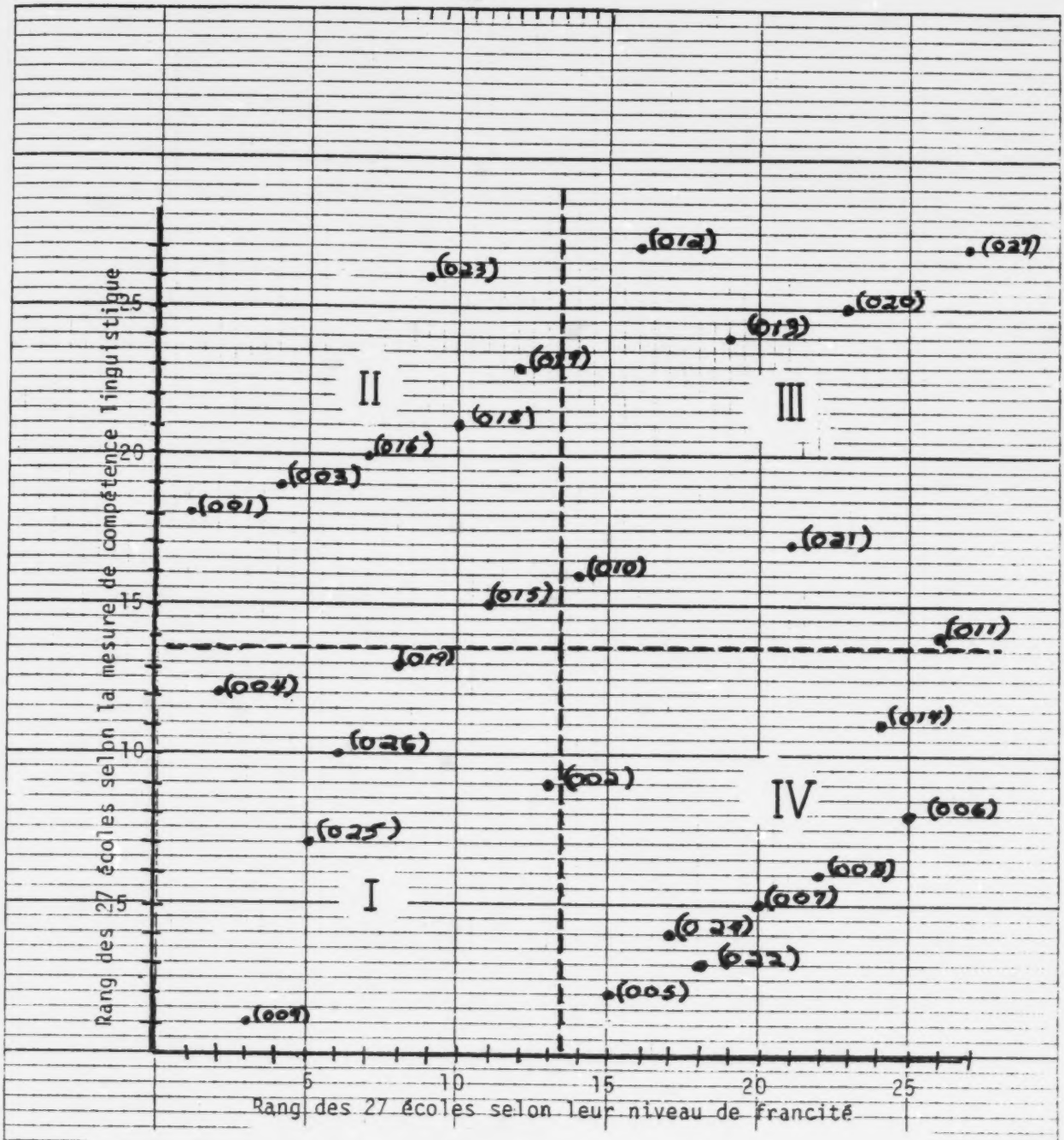

Figure 5.- Distribution graphique des écoles selon la relation entre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de francité et celui qu'elles occupent par rapport à la compétence linguistique de leurs élèves de 3e année.

N.B., Les parenthèses identifient l'école en question.

l'inverse qui se produit. En considérant les quadrants III et IV, nous pouvons observer que ce ne sont pas les écoles qui sont placées le plus bas dans l'échelle de francité qui obtiennent les résultats les plus faibles. Comme dans le cas précédent, c'est même le contraire qui se produit. (voir les figures 3 et 4) Cette situation pose un problème sérieux pour l'organisation et la pédagogie. De plus on doit se rendre compte qu'une école française peut être différente aux plans de l'identité culturelle de sa clientèle et de la connaissance de la langue. Dans les deux cas il importe d'utiliser des remèdes différents, c'est-à-dire, qu'un réaménagement des dispositions organisationnelles et pédagogiques s'impose.

Conclusion

Les donneés recueillies au cours de cette étude démontrent sans ambages que la francité (caractères propres à une communauté de langue française) des familles desservies par les écoles françaises du Conseil des écoles séparées d'Ottawa fait l'objet d'une érosion inquiétante. Les effets de cette érosion ne sont pas ressentis partout avec la même intensité ni par rapport aux mêmes caractéristiques culturelles et linguistiques mais demeurent définitivement une fonction du milieu sociogéographique dans lequel évolue la famille.

Cette étude nous a permis de faire les constatations suivantes.

Les écoles diffèrent les unes des autres au plan de la francité des familles qu'elles desservent. Ces différences sont marquées si l'on compare les écoles à l'est de la rue Bank avec celles qui sont situées à l'ouest. Ces différences peuvent être identifiées et des ressources organisationnelles et pédagogiques attribuées en conséquence.

Les variables suivantes ne semblent avoir aucune relation avec le niveau de francité des foyers: a) le niveau de scolarité des parents, b) le nombre d'années de résidence dans la région d'Ottawa-Vanier, c) la langue utilisée au travail.

Par contre, le caractère culturel et linguistique dominant du voisinage immédiat de la famille influe fortement sur l'indice de francité familiale.

Nous constatons que dans le cas d'au moins 25% des familles, un des conjoints est de langue maternelle autre que le français. Ceci ne veut pas dire que ce conjoint ignore le français. Les écoles ayant un indice de francité moyen très bas sont aussi celles avec le plus petit nombre de familles dont les époux ont le français pour langue maternelle.

L'étude des habitudes de langue du foyer indique qu'environ 40% de la population examinée ne se sert pas du français comme langue de communication habituelle au foyer. Ce chiffre peut causer une certaine inquiétude si l'on considère que la langue utilisée au foyer est la composante la plus significative et la plus révélatrice du niveau d'identification culturelle au foyer.

La langue préférée des émissions de télévision au foyer est l'anglais. De même, la langue préférée des émissions de télévision des enfants est l'anglais. Chez seulement 12% de la population les enfants

préféraient regarder la télévision habituellement en français ou plus souvent en français qu'en anglais. La même situation existe en ce qui a trait à la langue d'écoute des émissions radiophoniques.

Les habitudes de lecture sont dominées par la langue anglaise, qu'il s'agisse de livres de détente, de magazines ou de revues populaires. A peine 20% de la population étudiée reçoit un journal de langue française. Par contre, environ 65% de cette population reçoit le journal anglais The Citizen.

Environ 35% de la population préfère assister à des pièces de théâtre ou à des spectacles artistiques présentés en français. Pour les autres, les pièces de théâtre auxquelles ils assistent sont surtout présentées soit en anglais, soit plus souvent en anglais qu'en français ou encore, autant en anglais qu'en français.

Une identité linguistique française n'est pas la grande force de la population des familles desservies par les écoles françaises du Conseil des écoles séparées d'Ottawa puisque seulement 43% des répondants et 32% de leurs conjoints admettent qu'ils sont plus à l'aise en français qu'en anglais.

Dans la grande majorité des familles, les enfants sont plus intéressés à écouter des cassettes et des disques en anglais.

Pour les enfants d'environ 30% des familles, les sports et loisirs organisés sont dominés par l'utilisation de la langue française. Quant aux activités organisées, nos données sont peu concluantes puisqu'environ 37% de la population n'a pas répondu à la question. Nous pouvons interpréter ceci comme un manque flagrant de mouvements organisés francophones pour les jeunes enfants de l'école élémentaire. Cette remarque figurait d'ailleurs sur beaucoup de copies du questionnaire.

A la question de savoir pourquoi envoyer les enfants à une école française, deux réponses ressortaient de l'ensemble avec à peu près la même fréquence: a) assurer l'épanouissement de leur culture et de leur langue et b) pour qu'ils deviennent bilingues. L'analyse des nombreuses variantes de cette deuxième réponse semblait suggérer que si l'enfant n'apprenait pas le français à l'école française, il deviendrait unilingue anglais. Nombre de foyers considèrent l'école franco-ontarienne comme une condition essentielle au maintien du français comme langue de communication à la maison.

Les mesures du comportement lingusitique des enfants reflétaient le niveau de francité des familles. La corrélation entre les deux séries de mesures était supérieure à 0,80. L'enfant qui provient d'une famille qui se situe au bas de l'échelle de francité risque de devenir un agent d'anglicisation dans son milieu scolaire.

Il n'y a que très peu de rapport entre le comportement linguistique des élèves et leur compétence linguistique telle que mesurée par les tests utilisés dans la recherche.

Les tests de compétence linguistique ont révélé que les élèves de 8^{e} année sont passablement faibles en vocabulaire français comparé aux normes du test. Les élèves de 6^{e} année se comparaient favorablement à la population de standardisation.

Ce que nous avons noté cependant c'est que les écoles qui occupaient les plus hauts rangs dans l'échelle de la francité n'étaient pas nécessairement celles qui occupaient les plus hauts rangs dans l'échelle de la compétence linguistique. Les écoles franco-ontariennes peuvent différer entre elles au plan de l'identité culturelle de leur clientèle et au plan du rendement en français, ou encore sous ces deux aspects à la fois.

A la suite d'une recherche de ce genre il est facile de tirer des conclusions qui dépassent les données statistiques. Au risque de céder légèrement à cette tentation, nous nous permettons de faire quelques commentaires que l'étude nous suggère.

Il nous semble que la présente étude soit une indication du travail extraordinaire accompli par les écoles françaises en ce qui a trait au maintien et à l'épanouissement de la culture et de la langue française de sa clientèle estudiantine compte tenu que le milieu familial est noyé dans une ambiance anglicisante et est envahi par des éléments de culture d'inspiration anglo-américaine. A l'école, l'élève trouve une micro-société porteuse d'appuis et de valeurs culturels et linguistiques qui semblent être de moins en moins accessibles dans son milieu socio-géographique. Il s'ensuit que l'école française en milieu minoritaire, pour faire ce qu'elle doit faire, exige qu'on lui permette d'oeuvrer chez une clientèle aussi française que possible et qu'on lui accorde les ressources qui correspondent à ses besoins.

Cette étude a permis à un Conseil scolaire de mieux connaître la clientèle de ses écoles françaises. Il va sans dire qu'une telle connaissance est à la base de toute planification organisationnelle et pédagogique réaliste.

Cette recherche qui ne constitue qu'une étude de cas pourrait être répétée avec avantage ailleurs dans la province. Nous croyons qu'un Conseil scolaire qui dessert un groupement minoritaire, en l'occurence les franco-ontariens, et qui n'en connaît pas les aspirations, les besoins et les ressources risque de se donner des objectifs tissés d'illusions.

Bibliographie

Bédard, Edith et Daniel Monnier, Conscience linguistique des jeunes Québécois, Influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau secondaire IV et V, Québec, Conseil de la langue française, 1981.

Desjarlais, Lionel, L'anglais, langue seconde, Toronto, ministère de l'Éducation, 1975-a.

Desjarlais, Lionel, "L'anglais, langue seconde dans nos écoles de Vanier" dans Rapport de Recherches, Ottawa, Conseil des Ecoles Séparées d'Ottawa, 1975-b.

Desjarlais, Lionel, L'élève parlant peu ou pas français dans les écoles de langue française. Toronto, ministère de l'Éducation, 1980.

Guegan-Charron, Laura, Dimensions nouvelles, Rapport de la Commission sur l'assimilation présenté au Conseil des écoles séparées de Nipissing, mai 1978.

Annexes

ANNEXE I

Les tableaux de contingence

Les tableaux de contingence qui suivent présentent une étude du degré d'association entre la variable indice de francité des familles, d'une part, et diverses dimensions du climat culturel et linguistique qui faisaient l'objet du questionnaire, d'autre part.

Tableau 26.- La relation qui existe entre l'indice de francité des familles et l'utilisation du français comme langue de communication entre les conjoints

Utilisation de la langue	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	Indice de francité: TRES FAIBLE 1	FAIBLE 2	MODERE 3	FORT 4	TRES FORT 5	ROW TOTAL
N A	0	378	253	166	87	51	935
		40.4	27.1	17.8	9.3	5.5	21.5
		39.7	28.9	19.1	10.7	6.0	
		8.7	5.8	3.8	2.0	1.2	
HAB. ANGLAIS	1	395	128	11	0	0	534
		74.0	24.0	2.1	0.0	0.0	12.3
		41.5	14.6	1.3	0.0	0.0	
		9.1	2.9	0.3	0.0	0.0	
SOUVENT ANGLAIS	3	104	82	13	1	0	200
		52.0	41.0	6.5	0.5	0.0	4.6
		10.9	9.4	1.5	0.1	0.0	
		2.4	1.9	0.3	0.0	0.0	
EGAL	5	64	194	82	15	3	358
		17.9	54.2	22.9	4.2	0.8	8.2
		6.7	22.2	9.4	1.8	0.4	
		1.5	4.5	1.9	0.3	0.1	
SOUVENT FRANCAIS	7	6	88	136	112	40	382
		1.6	23.0	35.6	29.3	10.5	8.8
		0.6	10.1	15.7	13.8	4.7	
		0.1	2.0	3.1	2.6	0.9	
HAB. FRANCAIS	10	5	129	461	597	752	1944
		0.3	6.6	23.7	30.7	38.7	44.7
		0.5	14.8	53.0	73.5	88.9	
		0.1	3.0	10.6	13.7	17.3	
	COLUMN TOTAL	952	874	869	812	846	4353
		21.9	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

RAW CHI SQUARE = 3085.93066 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.64408
ETA = 0.71235 WITH V1 DEPENDENT. = 0.74765 WITH FRAN DEPENDENT.

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 1

TABLEAU 27.- L'indice de francité et la langue de communication entre les enfants et le mère

V2	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	TRES FAIBLE 1	FAIBLE 2	MODERE 3	FORT 4	TRES FORT 5	ROW TOTAL
0		263	37	20	10	4	334
N A		78.7	11.1	6.0	3.0	1.2	7.7
		27.6	4.2	2.3	1.2	0.5	
		6.0	0.8	0.5	0.2	0.1	
1		216	30	0	0	0	246
HAB. ANGLAIS		87.8	12.2	0.0	0.0	0.0	5.6
		22.7	3.4	0.0	0.0	0.0	
		5.0	0.7	0.0	0.0	0.0	
3		180	55	6	0	0	241
SOUVENT ANGLAIS		74.7	22.8	2.5	0.0	0.0	5.5
		18.9	6.3	0.7	0.0	0.0	
		4.1	1.3	0.1	0.0	0.0	
5		175	240	57	7	1	480
EGAL		36.5	50.0	11.9	1.5	0.2	11.0
		18.4	27.5	6.6	0.9	0.1	
		4.0	5.5	1.3	0.2	0.0	
7		50	186	189	107	29	561
SOUVENT FRANCAIS		8.9	33.2	33.7	19.1	5.2	12.9
		5.3	21.3	21.7	13.2	3.4	
		1.1	4.3	4.3	2.5	0.7	
10		68	326	597	689	812	2492
HAB. FRANCAIS		2.7	13.1	24.0	27.6	32.6	57.2
		7.1	37.3	68.7	84.7	96.0	
		1.6	7.5	13.7	15.8	18.6	
COLUMN TOTAL		952	874	869	813	846	4354
		21.9	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

RAW CHI SQUARE = 3192.33374 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.65041
ETA = 0.76029 WITH V2 DEPENDENT. = 0.71723 WITH FRAN DEPENDENT.

TABLEAU 28- L'indice de francité et langue de communication entre enfants et le père

COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	TRES FAIBLE 1	FAIBLE 2	MODERE 3	FORT 4	TRES FORT 5	ROW TOTAL
0 N A	337	201	114	52	34	738
	45.7	27.2	15.4	7.0	4.6	17.0
	35.4	23.0	13.1	6.4	4.0	
	7.7	4.6	2.6	1.2	0.8	
1 HAB. ANGLAIS	338	109	21	3	0	471
	71.8	23.1	4.5	0.6	0.0	10.8
	35.5	12.5	2.4	0.4	0.0	
	7.8	2.5	0.5	0.1	0.0	
3 SOUVENT ANGLAIS	142	67	9	1	0	219
	64.8	30.6	4.1	0.5	0.0	5.0
	14.9	7.7	1.0	0.1	0.0	
	3.3	1.5	0.2	0.0	0.0	
5 EGAL	85	175	54	11	1	326
	26.1	53.7	16.6	3.4	0.3	7.5
	8.9	20.0	6.2	1.4	0.1	
	2.0	4.0	1.2	0.3	0.0	
7 SOUVENT FRANCAIS	26	144	159	104	25	458
	5.7	31.4	34.7	22.7	5.5	10.5
	2.7	16.5	18.3	12.8	3.0	
	0.6	3.3	3.7	2.4	0.6	
10 HAB. FRANCAIS	24	178	512	641	786	2141
	1.1	8.3	23.9	29.9	36.7	49.2
	2.5	20.4	58.9	78.9	92.9	
	0.6	4.1	11.8	14.7	18.1	
COLUMN TOTAL	952	874	869	812	846	4353
	21.9	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

RAW CHI SQUARE = 2963.88281 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.63645
ETA = 0.71430 WITH V3 DEPENDENT. = 0.73593 WITH FRAN DEPENDENT.

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 1

TABLEAU 29.- L'indice de francité et la langue de communication des enfants entre eux.

V4	FRAN 1 TRES FAIBLE	2 FAIBLE	3 MODERE	4 FORT	5 TRES FORT	ROW TOTAL
0 N A	314	165	118	53	38	688
	45.6	24.0	17.2	7.7	5.5	15.8
	33.0	18.9	13.6	6.5	4.5	
	7.2	3.8	2.7	1.2	0.9	
1 HAB. ANGLAIS	217	39	4	2	0	262
	82.8	14.9	1.5	0.8	0.0	6.0
	22.8	4.5	0.5	0.2	0.0	
	5.0	0.9	0.1	0.0	0.0	
3 SOUVENT ANGLAIS	159	79	19	2	1	260
	61.2	30.4	7.3	0.8	0.4	6.0
	16.7	9.0	2.2	0.2	0.1	
	3.7	1.8	0.4	0.0	0.0	
5 EGAL	182	237	113	51	16	599
	30.4	39.6	18.9	8.5	2.7	13.8
	19.1	27.1	13.0	6.3	1.9	
	4.2	5.4	2.6	1.2	0.4	
7 SOUVENT FRANCAIS	36	143	153	109	31	472
	7.6	30.3	32.4	23.1	6.6	10.8
	3.8	16.4	17.6	13.4	3.7	
	0.8	3.3	3.5	2.5	0.7	
10 HAB. FRANCAIS	44	211	462	596	760	2073
	2.1	10.2	22.3	28.8	36.7	47.6
	4.6	24.1	53.2	73.3	89.8	
	1.0	4.8	10.6	13.7	17.5	
COLUMN TOTAL	952	874	869	813	846	4354
	21.9	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

RAW CHI SQUARE = 2508.55713 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.60460
ETA = 0.64859 WITH V4 DEPENDENT. = 0.68095 WITH FRAN DEPENDENT.

TABLEAU 30.- L'indice de francité et la langue de communication entre les enfants et leurs amis

V5	FRAN TRES FAIBLE 1	FAIBLE 2	MODERE 3	FORT 4	TRES FORT 5	ROW TOTAL
0 N A	171	25	16	8	2	222
	77.0	11.3	7.2	3.6	0.9	5.1
	18.0	2.9	1.8	1.0	0.2	
	3.9	0.6	0.4	0.2	0.0	
1 HAB. ANGLAIS	204	68	37	12	5	326
	62.6	20.9	11.3	3.7	1.5	7.5
	21.4	7.8	4.3	1.5	0.6	
	4.7	1.6	0.8	0.3	0.1	
3 SOUVENT ANGLAIS	218	147	79	35	17	496
	44.0	29.6	15.9	7.1	3.4	11.4
	22.9	16.8	9.1	4.3	2.0	
	5.0	3.4	1.8	0.8	0.4	
5 EGAL	273	370	301	238	106	1283
	21.2	28.7	23.4	18.5	8.2	29.6
	28.7	42.3	34.6	29.3	12.5	
	6.3	8.5	6.9	5.5	2.4	
7 SOUVENT FRANCAIS	44	122	175	147	132	620
	7.1	19.7	28.2	23.7	21.3	14.2
	4.6	14.0	20.1	18.1	15.0	
	1.0	2.8	4.0	3.4	3.0	
10 HAB. FRANCAIS	42	142	261	373	584	1402
	3.0	10.1	18.6	26.6	41.7	32.2
	4.4	16.2	30.0	45.9	69.0	
	1.0	3.3	6.0	8.6	13.4	
COLUMN TOTAL	952	874	869	813	846	4354
	21.9	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

RAW CHI SQUARE = 1926.59473 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.55385
ETA = 0.62465 WITH V5 DEPENDENT. = 0.59928 WITH FRAN DEPENDENT.

TABLEAU 31.- L'indice de francité et la langue de communication pendant le repas de famille

V8	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	FRAN TRES FAIBLE 1	FAIBLE 2	MODERE 3	FORT 4	TRES FORT 5	ROW TOTAL
N A	0	293	39	15	6	3	356
		82.3	11.0	4.2	1.7	0.8	8.2
		30.8	4.5	1.7	0.7	0.4	
		6.7	0.9	0.3	0.1	0.1	
HAB. ANGLAIS	1	299	36	4	0	0	339
		88.2	10.6	1.2	0.0	0.0	7.8
		31.4	4.1	0.5	0.0	0.0	
		6.9	0.8	0.1	0.0	0.0	
SOUVENT ANGLAIS	3	135	42	2	0	1	180
		75.0	23.3	1.1	0.0	0.6	4.1
		14.2	4.8	0.2	0.0	0.1	
		3.1	1.0	0.0	0.0	0.0	
EGAL	5	174	289	43	12	1	519
		33.5	55.7	8.3	2.3	0.2	11.9
		18.3	33.1	4.9	1.5	0.1	
		4.0	6.6	1.0	0.3	0.0	
SOUVENT FRANCAIS	7	25	187	165	102	25	504
		5.0	37.1	32.7	20.2	5.0	11.6
		2.6	21.4	19.0	12.5	3.0	
		0.6	4.3	3.8	2.3	0.6	
HAB. FRANCAIS	10	26	281	640	693	816	2456
		1.1	11.4	26.1	28.2	33.2	56.4
		2.7	32.2	73.6	85.2	96.5	
		0.6	6.5	14.7	15.9	18.7	
	COLUMN TOTAL	952	874	869	813	846	4354
		21.9	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

RAW CHI SQUARE = 3777.74121 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.68159
ETA = 0.81940 WITH V8 DEPENDENT. = 0.76128 WITH FRAN DEPENDENT.

TABLEAU 32.- L'indice de francité et la langue dans laquelle le répondant se trouve le plus à l'aise

AIZR		TRES FAIBLE 1	FAIBLE 2	MODERE 3	FORT 4	TRES FORT 5	ROW TOTAL
	0	207	45	29	23	6	301
		68.8	15.0	6.6	7.6	2.0	6.9
		21.8	5.1	2.3	2.8	0.7	
		4.8	1.0	0.5	0.5	0.1	
	1	48	189	350	518	746	1851
FRANCAIS		2.6	10.2	18.9	28.0	40.3	42.5
		5.0	21.6	40.3	63.7	88.2	
		1.1	4.3	8.0	11.9	17.1	
	2	274	147	64	23	2	510
ANGLAIS		53.7	28.8	12.5	4.5	0.4	11.7
		28.8	16.8	7.4	2.8	0.2	
		6.3	3.4	1.5	0.5	0.0	
	3	343	480	431	248	91	1593
LES DEUX		21.5	30.1	27.1	15.6	5.7	36.6
		36.1	54.9	49.6	30.5	10.8	
		7.9	11.0	9.9	5.7	2.1	
	4	75	11	4	1	1	92
AUTRES		81.5	12.0	4.3	1.1	1.1	2.1
		7.9	1.3	0.5	0.1	0.1	
		1.7	0.3	0.1	0.0	0.0	
	9	4	2	0	0	0	6
N A		66.7	33.3	0.0	0.0	0.0	0.1
		0.4	0.2	0.0	0.0	0.0	
		0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	
	COLUMN TOTAL	951	874	869	813	846	4353
		21.8	20.1	20.0	18.7	19.4	100.0

5 OUT OF 30 (16.7%) OF THE VALID CELLS HAVE EXPECTED CELL FREQUENCY LESS THAN 5.0.

MINIMUM EXPECTED CELL FREQUENCY = 1.121
RAW CHI SQUARE = 2214.35693 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.58071
ETA = 0.34537 WITH AIZR DEPENDENT. = 0.64551 WITH ERAN DEPENDENT.

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 1

TABLEAU 33.- L'indice de francité et la langue dans laquelle le conjoint se sent le plus à l'aise

AIZC	COUNT / ROW PCT / COL PCT / TOT PCT	FRAN 1 TRES FAIBLE	2 FAIBLE	3 MODERE	4 FORT	5 TRES FORT	ROW TOTAL
0		230	106	55	32	19	442
		52.0	24.0	12.4	7.2	4.3	10.2
		24.2	12.1	6.4	3.9	2.2	
		5.3	2.4	1.3	0.7	0.4	
FRANCAIS	1	18	107	231	425	647	1428
		1.3	7.5	16.2	29.8	45.3	32.8
		1.9	12.3	26.7	52.3	76.5	
		0.4	2.5	5.3	9.8	14.9	
ANGLAIS	2	458	276	128	34	14	910
		50.3	30.3	14.1	3.7	1.5	20.9
		48.2	31.8	14.8	4.2	1.7	
		10.5	6.3	2.9	0.8	0.3	
LES DEUX	3	87	213	318	251	126	995
		8.7	21.4	32.0	25.2	12.7	22.9
		9.2	24.4	36.7	30.9	14.9	
		2.0	4.9	7.3	5.8	2.9	
AUTRES	4	45	21	9	5	0	130
		73.1	16.2	6.9	3.8	0.0	3.0
		10.0	2.4	1.0	0.6	0.0	
		2.2	0.5	0.2	0.1	0.0	
N A	9	62	150	125	66	40	443
		14.0	33.9	28.2	14.9	9.0	10.2
		6.5	17.2	14.4	8.1	4.7	
		1.4	3.4	2.9	1.5	0.9	
	COLUMN TOTAL	950	873	866	813	846	4348
		21.8	20.1	19.9	18.7	19.5	100.0

RAW CHI SQUARE = 2431.73267 WITH 20 DEGREES OF FREEDOM. SIGNIFICANCE = 0.0
CONTINGENCY COEFFICIENT = 0.59899
ETA = 0.22099 WITH AIZC DEPENDENT. = 0.67715 WITH FRAN DEPENDENT.

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 6

ANNEXE II

Le résumé en anglais du rapport de la recherche

SOCIOLINGUISTIC BACKGROUND OF FRANCOPHONE STUDENTS AND ITS EFFECTS ON THEIR LINGUISTIC BEHAVIOUR AND COMPETENCE IN SCHOOL

LE MILIEU SOCIOLINGUISTIQUE DES ÉLÈVES FRANCOPHONES ET SON INFLUENCE SUR LEUR COMPORTEMENT ET LEUR COMPÉTENCE LINGUISTIQUES À L'ÉCOLE

English Summary:

The prime aim of the study was to obtain a valid and reliable measure of the linguistic and cultural environment of the families of children who attend the French-language schools of the Ottawa Separate School Board.

A questionnaire touching on the major indicators of cultural and linguistic environment was designed for the purpose and forwarded to all parents served by the French-language schools of the board.

A second major objective of the study was to determine the extent to which a pupil preferred to use either French or English at school outside the context of formal instruction, which, of course, is conducted in the French language. This aspect of the study aimed to obtain an indication of the pupil's linguistic behaviour. In addition, the pupils' knowledge of French was tested by means of a vocabulary test in Grades 6 and 8 and a reading test in Grade 3 in order to obtain for each a measure of linguistic competence.

The description of the objectives of the study and of the development of the survey instruments was followed by a chapter that presented a statistical analysis of the questionnaires.

By combining the scores obtained on items related both to the linguistic and the cultural indicators, it was possible to derive a composite score which was called Indice de Francité - Index of Frenchness.

It was found that the schools differed significantly with respect to the mean indice de francité of the families that they served, and that their score on a scale of "francité" bore a significant relationship to their geographical location. Thus, the schools east of Bank street were found to be the highest on the scale, those west of Bank street were the lowest, and those south of Ottawa were found to be in the middle.

It was found that the level of education of the parents (formal schooling) was not related to the level of "francité" of a family nor were two other variables, namely, the language of work and the number of years the family resided in the Ottawa area. However, the dominant language of the community in which the family lived did have a direct and strong relationship to the level of "francité" of the family.

As was to be expected, the maternal language of the parents was the major determinant of the index of "francité".

The use, by the families in the survey, of various media of communication - including television and the print media - was also examined with a view to determining the priority given to the use of French. The survey revealed that the families in question watched predominantly English-language programs. A survey of reading matter also pointed to the preponderance of English-language materials. It was found, for example, that about 19% of the families surveyed read the French newspaper Le Droit, while more than 55% read The Citizen.

When asked in which language they felt more comfortable, the parents gave a rather surprising answer considering that they constituted the natural clientèle of French-language schools. More than 40% of the respondees considered themselves either equally comfortable in English and French or more comfortable in English. This meant that only a little over 40% of the population felt more comfortable in French.

The questionnaire contained one open-ended question which read as follows: Why do you send your child (children) to a French-language school? Two major concerns emerged from the answers. The first centred around the issue of cultural identity; parents wanted their children to be exposed to the French language and to French culture, two essential elements of cultural identity. The second was a little more surprising. The parents wanted their children to be bilingual and felt that it was necessary for them to attend a French-language school in order to achieve this goal. The implication in the parents' answers seemed to be that if the children did not have the opportunity to learn French in a French school they were likely to become unilingual English-speaking.

The fourth chapter of the report gives the reader information concerning the methods used to determine the pupil's linguistic behaviour and its relationship to the level of "francité" of his/her family.

In all cases, the linguistic behaviour index of the children in Grades 3, 6, and 8 was closely related to the index of "francité" of their families. In other words, the linguistic and cultural environment of the pupil's home was clearly reflected in his/her linguistic behaviour at school.

The topic of linguistic competence was also discussed in the fourth chapter. Time and budget restrictions made it impossible to obtain a thorough assessment of the level of linguistic achievement of the pupils. A sampling of their linguistic ability was therefore obtained through the use of a standardized vocabulary test in the case of Grades 6 and 8 pupils and an ad hoc reading test in the case of Grade 3 pupils.

Although the Grade 6 pupils scored fairly well on the vocabulary test, this was not the case with the Grade 8 pupils who scored somewhat below the norms. The Grade 3 pupils fared extremely well on the reading test.

It was found that only a small, statistically non-significant relationship existed between the linguistic competence factor and linguistic behaviour. In other words, linguistic ability seemed to depend on factors other than the level of "francité" of the families. Some schools that ranked high on the "francité" scale ranked very low on the linguistic competence scale and vice-versa.

One of the important conclusions of the study is that there are important differences among French schools not only with respect to the cultural and linguistic identity of their clientèle but also with respect to the levels of competence achieved by pupils in the French language. It is necessary therefore that the specific needs of the schools be identified before resources are allocated and organizational planning undertaken.

The author finds no better way to conclude the report than to express his admiration for the exceptional work done by Francophone teachers in maintaining and fostering a sense of cultural and linguistic identity among French-speaking students and in providing them with the appropriate and dynamic cultural supports that seem to be less and less available to them in a socio-geographic environment dominated by the powerful influences of anglo-american culture.

ANNEXE III

Le questionnaire sociolinguistique

BONJOUR!

1050

Ce questionnaire prendra environ vingt minutes de votre temps. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

In the case where the child's parents do not read French and therefore are unable to fill out the following questionnaire, it is requested that the questionnaire be sent back to the principal of the school from where it came and that the following space be checked.

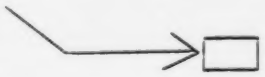

Première partie:

1. Répondez en encerclant le chiffre qui convient.

   a) combien de vos enfants fréquentent une école séparée française d'Ottawa ou de Vanier? 1 2 3 4 5 6

   b) combien de vos enfants fréquentent une école secondaire française à Ottawa, à Vanier ou ailleurs? 0 1 2 3 4 5

   c) combien de vos enfants fréquentent une école secondaire anglaise à Ottawa ou ailleurs? 0 1 2 3 4 5

   d) combien de vos enfants fréquentent une garderie française? 0 1 2

   e) combien de vos enfants fréquentent une garderie anglaise? 0 1 2

Répondez à chacune des questions suivantes en plaçant un crochet (✓) dans la case qui convient.

2. Depuis combien d'années la personne qui répond à ce questionnaire habite-t-elle la ville d'Ottawa ou de Vanier?

   a) moins de trois ans ..... ☐

   b) entre trois et cinq ans ..... ☐

   c) entre cinq et dix ans ..... ☐

   d) entre dix et vingt ans ..... ☐

   e) plus de vingt ans ..... ☐

3. Depuis combien d'années votre conjoint habite-t-il (elle) la ville d'Ottawa ou de Vanier?

a) moins de trois ans ..... ☐

b) entre trois et cinq ans ..... ☐

c) entre cinq et dix ans ..... ☐

d) entre dix et vingt ans ..... ☐

e) plus de vingt ans ..... ☐

f) ne s'applique pas ..... ☐

4. Comment décririez-vous votre voisinage immédiat?

a) formé surtout de familles francophones ☐

b) formé de plus de familles francophones que de familles anglophones ..... ☐

c) autant des unes que des autres ..... ☐

d) plus de familles anglophones que de familles francophones ..... ☐

e) formé surtout de familles anglophones... ☐

5. Indiquez le niveau de scolarité:

a) <u>de la mère</u>:

(i) l'école élémentaire ..... ☐

(ii) l'école secondaire ..... ☐

(iii) cours post-secondaire (cours professionnels ou cours conduisant à un baccalauréat, etc.) .... ☐

(iv) cours universitaire (cours de maîtrise ou de doctorat)..... ☐

b) <u>du conjoint</u>:

(i) l'école élémentaire ..... ☐

(ii) l'école secondaire ..... ☐

(iii) cours post-secondaire (cours professionnels ou cours conduisant à un baccalauréat, etc.) ..... ☐

(iv) cours universitaire (cours de maîtrise ou de doctorat) ..... ☐

6. Dans quelle mesure le père se sert-il du français comme langue de travail?

a) presque toujours ..... ☐

b) très souvent ..... ☐

c) souvent (50-50) ..... ☐

d) quelquefois ..... ☐

e) rarement ..... ☐

f) ne s'applique pas ..... ☐

7. Dans quelle mesure la mère (si elle travaille à l'extérieur du foyer) se sert-elle du français comme langue de travail?

a) presque toujours ..... ☐

b) très souvent ..... ☐

c) souvent (50-50) ..... ☐

d) quelquefois ..... ☐

e) rarement ..... ☐

f) ne s'applique pas ..... ☐

Deuxième partie:

8. Quelle est votre langue maternelle? (*c'est-à-dire, la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore*)

a) le français ..... ☐

b) l'anglais ..... ☐

c) autre (*précisez*)..... ☐

9. Quelle est la langue maternelle de votre conjoint? (*c'est-à-dire, la première langue apprise et comprise encore*)

a) la question ne s'applique pas ..... ☐

b) le français ..... ☐

c) l'anglais ..... ☐

d) autre (*précisez*) ..... ☐

Répondez à chacune des questions suivantes en plaçant un crochet (✓) dans la colonne qui correspond à votre réponse.

1- Habituellement en français
2- Plus souvent en français
3- Également en français et en anglais
4- Plus souvent en anglais
5- Habituellement en anglais
6- La question ne s'applique pas

		1	2	3	4	5	6
10.	Dans quelle langue communiquez-vous avec votre conjoint?						
11.	Dans quelle langue les enfants communiquent-ils avec leur mère? ...						
12.	Dans quelle langue les enfants communiquent-ils avec leur père? ...						
13.	Dans quelle langue les enfants se parlent-ils entre eux à la maison? .						
14.	Dans quelle langue les enfants communiquent-ils avec les amis (amies) qu'ils reçoivent à la maison?						
15.	D'une façon générale, dans quelle langue communique-t-on avec la parenté du côté de la mère (grands-parents, oncles, tantes, etc.)?						
16.	D'une façon générale, dans quelle langue communique-t-on avec la parenté du côté du père (grands-parents, oncles, tantes, etc.)?						
17.	D'une façon générale, dans quelle langue se déroule la conversation pendant les repas en famille?						
18.	Si les enfants sont souvent confiés à une gardienne pendant la journée, dans quelle langue communique-t-elle avec eux?						
19.	D'une façon générale, dans quelle langue écoute-t-on chez vous les émissions de télévision suivantes? .						
	a) les nouvelles						
	b) les sports						
	c) les documentaires						
	d) les grands films						
	e) les programmes-questionnaires						
	f) les courts métrages (genre comédies de situations)						
	g) les spectacles de variétés						

6- La question ne s'applique pas
5- Habituellement en anglais
4- Plus souvent en anglais
3- Egalement en français et en anglais
2- Plus souvent en français
1- Habituellement en français

	1	2	3	4	5	6
20. D'une façon générale, dans quelle langue vos enfants écoutent-ils leurs programmes favoris de télévision (par exemple, les dessins animés)?						
21. D'une façon générale, dans quelle langue écoute-t-on chez vous les émissions de radio suivantes?						
a) les nouvelles						
b) les sports						
c) la chanson						
d) les causeries						
22. Vous qui répondez à ce questionnaire, dans quelle langue aimez-vous lire des livres de détente (fiction, voyages, aventures, etc.)?.....						
23. Dans quelle langue votre conjoint aime-t-il (elle) lire des livres de détente (fiction, voyages, aventures, etc.)?.....						
24. Indiquez la langue dans laquelle sont écrits d'ordinaire les livres que vos enfants lisent?						

25. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les spectacles ou pièces de théâtre auxquels il vous arrive d'assister?

a) ils sont habituellement en français ..... ☐
b) ils sont plus souvent en français qu'en anglais ☐
c) ils sont autant en français qu'en anglais ..... ☐
d) ils sont plus souvent en anglais ..... ☐
e) ils sont habituellement en anglais ..... ☐
f) la question ne s'applique pas ..... ☐

26. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les films que vous allez voir au cinéma?

a) ils sont habituellement en français ..... ☐

b) ils sont plus souvent en français qu'en anglais ☐

c) ils sont autant en français qu'en anglais ..... ☐

d) ils sont plus souvent en anglais ..... ☐

e) ils sont habituellement en anglais ..... ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

27. On se parle tous à soi-même; ça s'appelle "penser tout haut". D'une façon générale, vous qui complétez ce questionnaire, "pensez-vous tout haut":

a) en français? ..... ☐

b) autant en français qu'en anglais? ..... ☐

c) en anglais? ..... ☐

d) dans une autre langue? ..... ☐

28. Et dans le cas de votre conjoint, dans quelle langue pense-t-il (elle) tout haut":

a) en français ? ..... ☐

b) autant en français qu'en anglais ? ..... ☐

c) en anglais ? ..... ☐

d) dans une autre langue ? ..... ☐

e) ne s'applique pas ? ..... ☐

29. Indiquez si vous recevez régulièrement les journaux suivants:

a) Le Droit ..... Oui ☐ Non ☐

b) The Citizen ..... Oui ☐ Non ☐

30. Indiquez si vous recevez régulièrement l'un ou l'autre des journaux suivants:

a) Le Devoir ..... Oui ☐ Non ☐

b) La Presse ..... Oui ☐ Non ☐

c) The Gazette ..... Oui ☐ Non ☐

d) The Globe and Mail ..... Oui ☐ Non ☐

31. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les magazines, revues et périodiques que vous lisez chez vous?

a) la plupart sont en français ..... ☐

b) il y en a plus en français qu'en anglais ..... ☐

c) il y en a autant en français qu'en anglais .... ☐

d) il y en a plus en anglais qu'en français ..... ☐

e) la plupart sont en anglais ..... ☐

32. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les disques ou cassettes que les enfants écoutent chez vous?

a) ils sont presque tous en français ..... ☐

b) il y en a plus en français qu'en anglais ..... ☐

c) il y en a autant en français qu'en anglais .... ☐

d) il y en a plus en anglais qu'en français ..... ☐

e) ils sont presque tous en anglais ..... ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

33. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les sports et loisirs organisés (hockey, baseball) auxquels vos enfants participent?

a) les activités se déroulent habituellement en français ..... ☐

b) les activités se déroulent plus en français qu'en anglais ..... ☐

c) les activités se déroulent autant en français qu'en anglais ..... ☐

d) les activités se déroulent plus en anglais qu'en français ..... ☐

e) les activités se déroulent habituellement en anglais ..... ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

34. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les groupes organisés (scouts, guides, etc.) auxquels vos enfants participent?

a) ce sont tous des mouvements francophones..... ☐

b) ce sont surtout des mouvements francophones ... ☐

c) ce sont autant des mouvements francophones qu'anglophones ..... ☐

d) ce sont surtout des mouvements anglophones .... ☐

e) ce sont tous des mouvements anglophones ..... ☐

35. En général, dans quelle langue êtes-vous le plus à l'aise?

a) en français ..... ☐

b) en anglais ..... ☐

c) également dans les deux langues ..... ☐

d) autre ..... ☐

36. En général, dans quelle langue votre conjoint est-il (elle) le plus à l'aise?

a) en français ..... ☐

b) en anglais ..... ☐

c) également dans les deux langues ..... ☐

d) autre ..... ☐

e) ne s'applique pas ..... ☐

37. Quand vous êtes invités à des soirées (des <u>parties</u>), par qui êtes-vous <u>le plus souvent</u> invités?

a) par des francophones ..... ☐

b) par des anglophones ..... ☐

c) autant par les uns que par les autres ..... ☐

d) autres ..... ☐

e) ne s'applique pas ..... ☐

38. Lorsque vous assistez à des cérémonies religieuses, celles-ci ont-elles lieu

a) dans une église de langue française?..... ☐

b) dans une église de langue anglaise?..... ☐

c) dans une église dite "bilingue"? ..... ☐

39. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les organisations de loisirs auxquelles vous participez?

a) ce sont presque toutes des organisations francophones ..... ☐

b) il y a plus d'organisations francophones qu'anglophones ..... ☐

c) il y en a autant des unes que des autres ..... ☐

d) il y a plus d'organisations anglophones que francophones ..... ☐

e) ce sont presque toutes des organisations anglophones ..... ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

40. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les organisations de loisirs auxquelles participe votre conjoint?

a) ce sont toutes des organisations francophones ☐

b) il y en a plus de francophones que d'anglophones ☐

c) il y en a autant des unes que des autres ..... ☐

d) il y en a plus d'anglophones que de francophones ☐

e) ce sont toutes des organisations anglophones ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

41. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les associations, mouvements ou clubs sociaux auxquels vous participez?

a) ce sont presque tous des mouvements francophones ☐

b) il y en a plus de francophones que d'anglophones ☐

c) il y en a autant des uns que des autres ..... ☐

d) il y en a plus d'anglophones que de francophones ☐

e) ce sont presque tous des mouvements anglophones ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

42. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux les associations, mouvements ou clubs sociaux auxquels participe votre conjoint?

a) ce sont tous des mouvements francophones ..... ☐

b) il y en a plus de francophones que d'anglophones ☐

c) il y en a autant des uns que des autres ..... ☐

d) il y en a plus d'anglophones que de francophones ☐

e) ce sont tous des mouvements anglophones ..... ☐

f) la question ne s'applique pas ..... ☐

43. On peut avoir plusieurs raisons d'envoyer ses enfants à une école française. Pourriez-vous nous faire connaître l'une ou plusieurs des vôtres? Merci.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION